



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

KIT PÉDAGOGIQUE

SIMULATION DE NÉGOCIATION

EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



Un outil pédagogique développé par



en partenariat avec



SOMMAIRE

P.5 - Avant-propos

P.8 - Préparer votre projet d'animation

P.10 - Présélectionner les acteurs de la négociation

P.12 - **ÉTAPE 1** Découvrir la notion de biodiversité

P.15 - **ÉTAPE 2** Découvrir le monde de la négociation

P.18 - **ÉTAPE 3** Préparer sa négociation

P.21 - **ÉTAPE 4** Organiser la simulation de négociation

P.23 - **VARIANTE DE L'ÉTAPE 4** Organiser un débat

P.25 - **ÉTAPE 5** Agir pour la biodiversité

P.29 - **FICHES RESSOURCES**

P.41 - **FICHES ACTEURS**

P.88 - **TEXTE DE NÉGOCIATION**

P.91 - **SUPPORTS D'ACTIVITÉS**

REMERCIEMENTS

Cheffes de projet :

AFD : Stéphanie Beney et Capucine Thomas.

OFB : Marguerite Culot et Diane Vaschalde.

Un grand merci :

Aux inspecteurs et inspectrices de l'Éducation nationale et chargés de mission qui nous ont prodigué des conseils précieux pour améliorer ce kit : Florence Bouteloup, David Guillaume, Sophie Pons, Guillaume Saliège, David Vodisek.

Merci aussi à Samuel Cazenave pour son soutien tout au long du projet.

Aux experts de l'AFD et de l'OFB pour leurs éclairages et les projets passionnants qu'ils nous ont indiqués et qu'ils ont pris le temps de nous expliquer.

AFD : Mathieu Auger-Schwartzberg, Margaux Chinal, Guillaume Chiron, Emmanuel Dollfus, Thierry Duplan, Delphine Donger, Fahide Si Tahar, Stéphanie Gaymard, Hélène Julien, Gilles Kleitz, Frédéric Maurel, Ignace Monkam-Daverat, Zoé Ramondou.

OFB : Anne Baudry, Cyrille Barnerias, Laure Turbian.

À la direction de l'AFD et de l'OFB pour leur soutien :

AFD : Laurence Breton-Moyet, Caroline Castaing, Jean-Pierre Marcelli, Rémy Rioux, Mathilde Schneider.

OFB : Christophe Aubel.

À Claire Garnier, Claire Girard, Henri Landes, de l'association Landestini, pour leur formidable travail sur l'élaboration de ce kit et leur accompagnement d'une simulation qui a réuni plus de 100 jeunes dans le département des Bouches-du-Rhône en partenariat avec le Conseil départemental. Nous espérons qu'il y en aura beaucoup d'autres !

À Soufiane El Jai et Raphaëlle Guy de l'agence pédagogique Sydo pour leur investissement sur ce projet et leur travail de très grande qualité.

AVANT-PROPOS

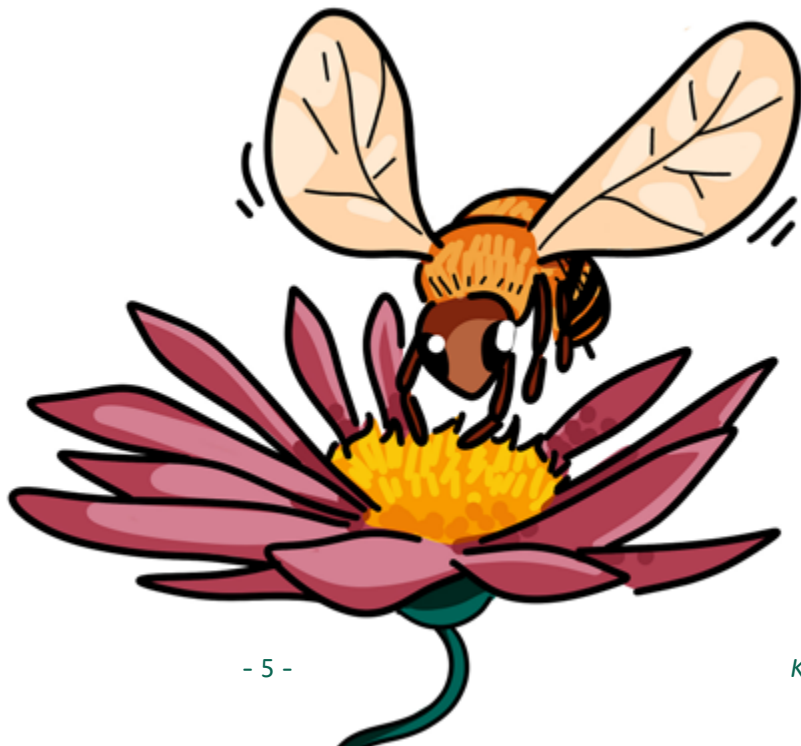
LA BIODIVERSITÉ : UN THÈME AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS MONDIALES

Environ 1,8 million d'espèces différentes ont été répertoriées sur notre planète, dont 280 000 dans les mers et les océans. Les spécialistes estiment que 5 à 100 millions d'espèces peuplent notre planète tandis qu'environ 15 000 nouvelles espèces sont découvertes chaque année.

Les experts font en même temps un constat alarmant : **la disparition d'espèces est actuellement 100 à 1 000 fois plus élevée que le taux naturel d'extinction**, c'est-à-dire la disparition « normale » des espèces. Certains parlent même d'un processus en cours vers une sixième extinction de masse, la dernière en date est célèbre pour avoir vu l'extinction des dinosaures, il y a 65 millions d'années.

Face au dangereux déclin de la nature, **la réponse mondiale actuelle est insuffisante**. C'est ce que montre le rapport de l'IPBES publié le 6 mai 2019. Le rapport ne se penche pas seulement sur la situation mondiale de la biodiversité. Il met aussi en lumière les immenses services que celle-ci nous rend. Nourriture, énergie, matériaux, médecine, la nature contribue directement à notre existence dans bien des domaines.

La préservation de la biodiversité nous concerne tous : pouvoirs publics, collectivités, associations, entreprises, citoyens, nous pouvons agir et contribuer à cette mobilisation collective, dans tous nos territoires. Chaque action compte.



LA BIODIVERSITÉ COMME MAILLON ESSENTIEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Approuvé en 2015 par les 193 États membres des Nations unies, le **Programme de développement durable à l'horizon 2030** définit un cadre ambitieux d'objectifs destinés à relever un certain nombre de défis sociétaux mondiaux, déclinés en **17 Objectifs de développement durable (ODD)**. À cet égard, **la biodiversité et les écosystèmes** sont incontournables. Ils contribuent directement au respect des priorités en termes de

bien-être humain et de développement. La biodiversité est **au centre de nombreuses activités économiques**, comme l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture. Par ailleurs, près de **la moitié de la population mondiale dépend directement des ressources naturelles** pour assurer sa survie. C'est pourquoi les **objectifs d'Aichi**, convenus dans le cadre de la COP10 sur la biodiversité, sont étroitement liés aux ODD :



OBJECTIFS

Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant la biodiversité dans l'ensemble du gouvernement et de la société

Réduire les pressions directes exercées sur la biodiversité et encourager l'utilisation durable

Améliorer l'état de la biodiversité en sauvegardant écosystèmes, espèces et diversité génétique

Renforcer les avantages retirés pour tous de la biodiversité et des services fournis par les écosystèmes

Renforcer la mise en œuvre, au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)*				
Objectif 1 : élimination de la pauvreté	■	■	■	■
Objectif 2 : éradication de la faim	■	■	■	■
Objectif 3 : bonne santé et bien-être	■	■	■	■
Objectif 4 : éducation de qualité	■	■	■	■
Objectif 5 : égalité entre les sexes	■	■	■	■
Objectif 6 : eau propre et assainissement	■	■	■	■
Objectif 7 : énergie propre à un coût abordable	■	■	■	■
Objectif 8 : travail décent et croissance économique	■	■	■	■
Objectif 9 : industrie, innovation et infrastructure	■	■	■	■
Objectif 10 : inégalités réduites	■	■	■	■
Objectif 11 : villes et communautés durables	■	■	■	■
Objectif 12 : consommation et production responsables	■	■	■	■
Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre le réchauffement climatique	■	■	■	■
Objectif 14 : vie aquatique	■	■	■	■
Objectif 15 : vie terrestre	■	■	■	■
Objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces	■	■	■	■
Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs	■	■	■	■

* D'après la note technique de la CBD : « Biodiversité et programme de développement durable à l'horizon 2030 »

UN KIT COMPLET POUR COMPRENDRE LES ENJEUX LIÉS À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La simulation de négociation est un outil particulièrement intéressant pour enseigner les sujets complexes liés à l'environnement et au développement durable. C'est pourquoi l'Agence française de développement (AFD) et l'Office français pour la biodiversité (OFB) ont souhaité créer ce kit pédagogique de simulation de négociation sur la biodiversité et le mettre à la disposition de la communauté éducative.

Il a été lancé avec l'association Landestini qui agit en faveur de la reconnexion des humains à la terre, la nature et la ruralité. Un des projets phares de l'association est la mise en place de simulations de négociations sur les thèmes liés au développement durable.

UN OUTIL POUR APPRENDRE À DIALOGUER

En menant un projet de simulation de négociation, les élèves de collège et lycée vont vivre une expérience pédagogique innovante qui va les amener à acquérir des connaissances sur la biodiversité et à développer des compétences telles que la coopération et l'argumentation.

Ce projet pourra s'inscrire dans la Démarche de développement durable de l'établissement (E3D) et constituer un moyen de fédérer des écodélégués autour d'un projet collectif.

VOICI UN APERÇU GLOBAL DES COMPÉTENCES TRAVAILLÉES DANS CE PROJET PÉDAGOGIQUE

APPRENDRE

Pratiquer une démarche de recherche et d'investigation sur une question de développement durable dans ses trois dimensions : écologique, économique et sociale.

Mobiliser des connaissances issues de différentes disciplines.

Argumenter, raisonner et porter un regard critique sur un fait, un document.

Rechercher, extraire, sélectionner et organiser des informations utiles.

Prendre en compte les différentes échelles du projet (locale et globale).

ESPRIT D'INITIATIVE, AUTONOMIE ET TRAVAIL EN GROUPE

S'engager dans un projet d'éducation au développement durable.

Manifester de l'intérêt dans le projet : créativité, curiosité, motivation.

Savoir gérer un projet : faire des choix et établir des priorités.

Coopérer dans un projet collectif : assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions.

Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper.

Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées.

SE MOBILISER ET AGIR EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Repérer un problème ou un besoin lié au développement durable local ou global.

Mobiliser différents acteurs et partenaires pour le projet E3D.

Proposer des solutions en réponse à un besoin ou un problème repéré.

S'impliquer et réaliser une action : sensibiliser et valoriser, mettre en place une organisation, une procédure, un équipement...

Adapter son comportement à ses objectifs.

Tirer un bilan du projet.

COMMUNIQUER

Participer à un débat ou à un échange verbal.

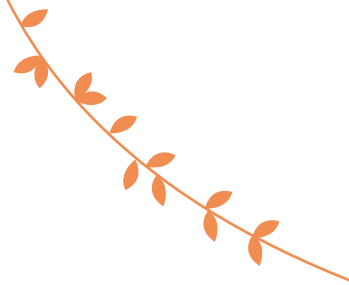
Développer en public un propos construit sur un sujet déterminé.

Adapter sa prise de parole à la situation de communication.

Organiser la composition d'un document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination.

Utiliser différents langages et supports de communication : journal papier, vidéo, exposition, poster, média numérique, expression artistique...

PRÉPARER VOTRE PROJET D'ANIMATION






Ce livret pédagogique propose un **parcours en 5 étapes** que vous pouvez réaliser à votre convenance, en partie ou en totalité.

Chacune de ces étapes fait avancer les connaissances et les compétences des élèves dans le domaine des négociations internationales sur la biodiversité. **Les deux premières étapes** introduisent successivement les notions de biodiversité et de négociations internationales. **La troisième étape** permet aux élèves de s'identifier à l'acteur qu'ils ont choisi de représenter et de s'imprégner de leur rôle. **La quatrième étape** est le moment phare du projet : les élèves, réunis en délégations, débattent entre eux pour élaborer ensemble des solutions qui feront

consensus. Enfin, **la cinquième étape** permet aux élèves d'agir en réalisant un projet concret en faveur de la biodiversité.

Pour chacune de ces étapes, vous trouverez des suggestions d'activités, avec un déroulé précis. Selon votre temps disponible, vos envies et le niveau de vos élèves, vous pouvez choisir de mettre en place l'intégralité des activités proposées ou seulement une partie. En fonction du nombre d'activités sélectionnées, vous pourrez ainsi consacrer une ou plusieurs séances de cours à la réalisation de chaque étape. Vous pouvez également choisir d'y consacrer l'intégralité de la séance, ou bien n'utiliser qu'une partie de votre séance pour animer les activités du kit.

CHAQUE ACTIVITÉ CONTIENT UNE INDICATION SUR LE NIVEAU DE DIFFICULTÉ :

- NIVEAU  ----- correspond à une activité adaptée aux élèves du **CYCLE 3** (notamment la 6^e),
- NIVEAU  ----- correspond au **CYCLE 4** (classes de 5^e, 4^e et 3^e),
- NIVEAU  ----- correspond au niveau **LYCÉE**.

Les activités accessibles au cycle 3 restent néanmoins adaptées au cycle 4 et au niveau lycée, tout comme les activités de cycle 4 sont pertinentes pour des lycéens. Pour le cycle 3, l'objectif pédagogique est de découvrir les notions de biodiversité et de négociations internationales, il n'est donc pas nécessaire de suivre les étapes 3 et 4.

Outre le livret, le kit pédagogique contient :

- 6 **fiches ressources** qui apportent aux élèves des éclairages sur la thématique de la biodiversité ou de la négociation ;
- 23 **fiches acteurs** pour connaître le positionnement de chacun des acteurs de la négociation ;
- Des supports d'activités.

Retrouvez l'ensemble de ces documents en flashant ou en cliquant sur ce QR code :



Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour bien préparer votre projet :

1- DÉCOUVREZ LE KIT

- Pour un premier aperçu du projet, parcourez les documents du kit : livret d'animation, fiches annexes (ressources, acteurs), texte de négociation, matériel d'animation...
- Déterminez le format du projet : simulation de négociation ou variante allégée

2- ORGANISEZ VOTRE PROJET

- Vérifiez s'il existe un cadre dans lequel le projet pourrait s'inscrire (ex : une Démarche de développement durable E3D)
- Identifiez le groupe d'élèves avec lequel vous allez travailler sur ce projet (classe(s) ou écodélégués par exemple)
- Rapprochez-vous éventuellement d'autres établissements pour organiser une simulation de négociation inter-établissements
- Identifiez les professeurs de la même discipline ou d'autres disciplines qui pourraient faire équipe avec vous sur le projet
- Identifiez les partenaires du territoire (associations, collectivités, entreprises, etc.) qu'il serait intéressant de mobiliser sur votre projet, de par leurs compétences sur le sujet, ou parce qu'ils peuvent vous aider à organiser la simulation (en prêtant une salle par exemple)
- Planifiez les étapes avant la simulation sur un calendrier
- Définissez le lieu dans lequel aura lieu la simulation

3- PRÉSENTEZ LE PROJET AUX ÉLÈVES

- Présentez les étapes aux élèves
- Recueillez leur adhésion et leurs aptitudes en termes de modalités et de rôles à incarner
- Choisissez les activités les plus adaptées à votre classe

4- ANIMEZ LES SÉANCES

- Déterminez la modalité d'animation (classique ou classe inversée)
- Lisez le descriptif des activités
- Préparez le matériel nécessaire (documents à imprimer, cartes bristol vierges à découper, enveloppes...)

5- ENCADREZ LA PRÉPARATION DES ÉLÈVES ENTRE LES SÉANCES

- Prévoyez des points d'étapes avec les élèves
- Échangez sur leur avancement dans les différents travaux préparatoires aux séances (questions de quiz, discours, argumentaire, etc.)

PRÉSÉLECTIONNER LES ACTEURS DE LA NÉGOCIATION

En fonction du format pour lequel vous aurez opté, l'étape 4 prendra soit la forme d'une **simulation de négociation**, soit celle d'un **débat** séquencé.

Quelle que soit la forme choisie, vous pourrez présélectionner librement les acteurs participants. Cependant, pour instaurer un véritable débat entre les élèves, il est recommandé de **veiller à ce que votre présélection respecte la pluralité des opinions**. C'est pourquoi les acteurs ont été catégorisés, à titre indicatif, selon des groupes d'opinion (par exemple : le groupe « Avançons vite et concrètement » est composé du Costa Rica, des Maldives, de Madagascar et du Burkina Faso). Ainsi, pour réaliser votre présélection, vous pourrez piocher le nombre adéquat d'acteurs parmi chaque groupe d'opinion.

SIMULATION DE LA NÉGOCIATION : GRILLE DE RÉPARTITION DES RÔLES

Pour respecter l'organisation réelle d'une COP sur la biodiversité, votre présélection devra impérativement inclure les acteurs suivants : **le Secrétariat des Nations unies CDB** (qui encadre les COP sur la biodiversité) **et le pays hôte qui accueille et préside la COP** (il s'agissait de la Chine lors de la COP 15)

Le reste des acteurs se compose d'acteurs étatiques et non étatiques (ONG, institutions internationales, entreprises, investisseurs ou encore journalistes). Lors de la simulation, **seuls les États prennent les décisions. Les acteurs non étatiques se contentent d'influencer les décisions** que les États prennent.

Voici un exemple de composition pour 35 élèves (3 élèves par délégation) :

ÉTATS (PIOCHER 2 ÉTATS PAR GROUPE D'OPINION)					
GROUPE 1	« Avançons vite et concrètement »	Costa Rica	Maldives	Madagascar	Burkina Faso
GROUPE 2	« Avançons lentement mais sûrement »	France	Japon	Canada	Allemagne
GROUPE 3	« Statu quo : je veux mon indépendance, ma souveraineté »	États-Unis	Australie	Brésil	
GROUPE 4	« Avancez sans moi, j'ai du retard économique à rattraper »	Afrique du Sud	Indonésie	Bolivie	

À RAJOUTER	
-	Pays hôte (présidence de la COP)
-	CDB
1	représentant IPBES
1	représentant WWF
1	représentant Nestlé
2	personnes de Brut Nature

DÉBAT : GRILLE DE RÉPARTITION DES RÔLES

Le débat séquencé sortant du cadre de la COP15, certains acteurs sont écartés, comme le Secrétariat des Nations unies CDB ou encore Brut Nature. Cette fois-ci, États et acteurs non étatiques jouent le même rôle lors du débat.

Voici un exemple de composition pour 30 élèves (3 élèves par délégation) :

ÉTATS (PIOCHER 5 ÉTATS)						
GROUPE 1	« Avançons vite et concrètement »	Costa Rica	Maldives	Madagascar	Burkina Faso	
GROUPE 2	« Avançons lentement mais sûrement »	France	Japon	Canada	Allemagne	Chine
GROUPE 3	« Statu quo : je veux mon indépendance, ma souveraineté »	États-Unis	Australie	Brésil		
GROUPE 4	« Avancez sans moi, j'ai du retard économique à rattraper »	Afrique du Sud	Indonésie	Bolivie		

ACTEURS NON ÉTATIQUES (PIOCHER 3 INSTITUTIONS)					
GROUPE 1	Acteurs non étatiques qui poussent à aller plus vite plus loin	WWF	IPBES	UICN	GIEC
GROUPE 2	Acteurs non étatiques dont les enjeux économiques incitent au statu quo	Blackrock	Nestlé		

Si nécessaire, vous pouvez simplifier le débat en réduisant le nombre d'acteurs participants, tout en augmentant le nombre d'élèves (de 3 à 4) par délégation.

DÉCOUVRIR LA NOTION DE BIODIVERSITÉ

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

Cette étape permet aux élèves de se familiariser avec la notion de biodiversité et ses enjeux actuels. Elle leur donnera des bases lexicales et conceptuelles qu'ils réutiliseront lors des prochaines étapes et lors de la simulation de négociation. Lors de cette étape, les élèves exploiteront les fiches projets afin de partager des exemples concrets d'atteintes à la biodiversité dans le monde, ainsi que les actions mises en œuvre pour y remédier.

Fiche ressource liée : « La biodiversité en 3 questions ». Le contenu devra être présenté idéalement après avoir laissé les élèves exprimer leurs représentations initiales des enjeux de la biodiversité.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 1 : CONFRONTER LES DIFFÉRENTES REPRÉSENTATIONS (LA MÉTHODE PHOTOLANGAGE)

Idéale pour introduire une nouvelle thématique comme la biodiversité, la méthode Photolangage permet aux élèves d'exprimer leurs représentations.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Repérer un problème ou un besoin lié au développement durable à l'échelle locale et globale
- Pratiquer une démarche de recherche et d'investigation sur une question de développement durable
- Aborder et représenter la complexité
- Participer à un débat ou un échange verbal

MATÉRIEL



Banque d'images disponible via [ce lien](#) (à imprimer depuis le dossier partagé)

DÉROULÉ

1. Imprimez les images numérotées à partir du dossier en ligne et projetez-les.
2. Énoncez un thème parmi la liste de thèmes proposés ci-après, ou créez votre propre liste :
 - La biodiversité
 - L'érosion de la biodiversité
 - L'exploitation des ressources naturelles
 - La relation de l'homme à la biodiversité
 - La durabilité
3. Chaque élève vote pour l'image lui évoquant le mieux ce thème.
4. Animez ensuite un débat en interrogeant chaque élève sur les raisons de son choix.

Vous pouvez aussi mettre en place une variante de la méthode Photolangage, plus ludique et plus participative, pour que les élèves confrontent directement leurs représentations.

DÉROULÉ

1. Constituez des groupes d'élèves et distribuez à chacun les images imprimées.
2. À chaque tour, un élève est désigné conteur : il sélectionne une carte de sa main, la place face cachée sur la table, puis énonce le thème qu'il a choisi parmi la précédente liste, ou que vous avez préparée.
3. À leur tour, les autres élèves choisissent une carte de leur main qui leur évoque ce thème et la placent face cachée sur la table.
4. Toutes les cartes sont ensuite mélangées puis retournées : les joueurs doivent alors retrouver la carte du conteur en votant pour l'une des cartes sur la table.
5. Lorsque tout le groupe a voté, le conteur révèle sa carte puis les élèves expliquent leurs choix respectifs.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 2 : FORMALISER LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ (LA CARTE HEURISTIQUE)

La carte heuristique, ou *mind map*, est une modalité pédagogique très flexible permettant de synthétiser et d'ancrer des connaissances complexes telles que la notion de biodiversité.

MATÉRIEL



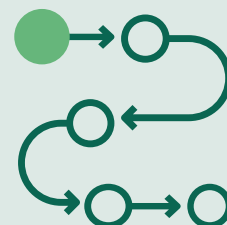
Feuilles A3 vierges (à distribuer à chaque groupe) ou logiciel de *mind-mapping* (à projeter)

DÉROULÉ

Vous pouvez vous en servir pour **structurer votre propre présentation**, ou **celle des élèves** devant le reste de la classe. Elle peut également être envisagée comme **support de collaboration entre les élèves** en vue de reconstituer les connaissances sur la biodiversité et ses enjeux. Elle peut être réalisée sur du papier A3, sur le tableau blanc de la salle de classe ou avec un outil numérique gratuit (comme MindMeister, Zenkit, Coggle, Mindomo) projeté à l'écran.

BILAN D'ÉTAPE

Résumez les différents éléments vus durant l'étape et, si vous avez opté pour le format classe inversée, distribuez les fiches ressources « **Les négociations internationales** » et « **Les acteurs des négociations internationales** » qui serviront de base pour créer les questions de l'activité « **Quiz ludique** » de l'étape suivante.



DÉCOUVRIR LE MONDE DE LA NÉGOCIATION

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

L'objectif de cette étape est de découvrir concrètement ce qu'est une négociation internationale. C'est également à la fin de cette étape que les élèves devront prendre connaissance des fiches acteurs, et faire leur choix en vue de la simulation de négociation.

Fiches ressources liées : « Les négociations internationales », « Les acteurs des négociations internationales », « Les 17 fiches acteurs ». En classe inversée, distribuez ces fiches en amont pour le travail préparatoire des élèves. En classe traditionnelle, vous pouvez choisir d'en présenter le contenu avant ou après l'activité.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 1 : S'AUTOÉVALUER SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES (QUIZ LUDIQUE)

Le quiz est une activité idéale pour réactiver et ancrer des connaissances théoriques de manière ludique. En demandant aux élèves de préparer leur propre pile de questions en vue de les poser aux autres élèves, ceux-ci sont naturellement incités à se documenter et évaluer la pertinence de leurs savoirs.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Mobiliser des connaissances issues de différentes disciplines
- Identifier un point de vue, analyser un argumentaire d'acteur
- Identifier ses points forts et points faibles dans des situations variées

MATÉRIEL

Cartes de quiz (à rédiger en amont), fiches ressources « La biodiversité en 3 questions », « Les négociations internationales », « Les acteurs des négociations internationales » en annexe (à distribuer en amont)

DÉROULÉ

En format classe inversée :

1. Les élèves lisent en amont les 3 fiches ressources distribuées en amont et des ressources complémentaires en ligne, puis créent 10 questions de quiz, comportant chacune le thème (lié à l'une des fiches), la question et la réponse.
2. Avant la séance, relisez l'ensemble des questions rédigées par les élèves pour en vérifier la pertinence et pour éviter les doublons.
3. Les élèves forment ensuite des équipes et mutualisent leurs cartes questions. À tour de rôle, chaque équipe pose une question à l'équipe suivante.
4. L'équipe « Question » annonce d'abord le thème de la question.

5. L'équipe « Réponse » doit indiquer le nombre (1 à 3) de points qu'elle souhaite mettre en jeu : si elle répond juste, elle remporte ces points, sinon ils sont retirés de son score global (pas de score négatif !).

En format classe traditionnelle :

Préparez vous-même les questions et/ou puisez dans la banque de questions depuis le dossier partagé alimenté par la communauté de professeurs (ce dossier est disponible en cliquant sur [ce lien](#)). Chaque élève récupère 10 questions. Les étapes 3 à 5 ci-dessus se déroulent ensuite de la même façon.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 2 : CARACTÉRISER L'ATTITUDE DES ACTEURS PARTICIPANT À LA COP (L'ARBRE À PERSONNAGES)

Idéale pour faire émerger divers états d'esprit face à une problématique, cette activité permet aux élèves de reconstituer l'ensemble des positionnements des acteurs face à la question de la biodiversité.

MATÉRIEL

Arbre à personnages en annexe
(à afficher en classe)
et gommettes (pour voter)

DÉROULÉ

En format classe inversée :

Les élèves auront déjà découvert les différents acteurs des négociations à travers la fiche ressource « Les acteurs des négociations internationales » et peuvent démarrer l'activité.

1. Affichez l'arbre à personnages au tableau (chaque personnage représentant une situation ou un état d'esprit singulier).
2. Demandez ensuite aux élèves, individuellement ou en groupes, d'associer chaque acteur

participant à l'un des personnages illustrés, à la lumière de leur lecture des fiches ressources et projets, et de leurs connaissances sur l'actualité internationale.

3. Interrogez les élèves sur leurs choix et animez un débat en complétant avec des explications.

En format classe traditionnelle :

Présentez d'abord les différents acteurs avant de lancer l'activité.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 3 : DÉCOUVRIR LES FORCES ET LES FAIBLESSES DES PAYS PARTICIPANTS (ACTIVITÉ CARDLINE)

Inspirée d'un jeu de culture générale, cette activité permet aux élèves de comparer les pays sur différents critères (niveau de richesse, superficie du territoire, nombre d'habitants, etc.) et ainsi d'expliquer leurs positionnements lors des négociations.

MATÉRIEL

Piles de cartes pays en annexe (une pile par table)

DÉROULÉ

Dans cette activité, les élèves se mettent par groupes de 3.

1. Inscrivez sur la carte-critère le nom du critère (ex : superficie, population) ainsi qu'un chiffre de référence à partir duquel les élèves vont devoir placer les cartes pays par ordre croissant. Puis posez la carte-critère sur la table.
2. Le premier élève pioche une carte pays de la pile face cachée, et la positionne par rapport à la carte-critère. Dès lors que la carte est placée, celle-ci est retournée pour vérifier la réponse de l'élève.
3. 1 point est gagné par carte correctement placée sur la table. Si un joueur se trompe, la carte est replacée au bon endroit sur la ligne et le joueur ne marque aucun point.
4. Ensuite, les élèves piochent à tour de rôle les cartes pays et les positionnent par ordre croissant, par rapport aux cartes sur la table.

5. La manche se termine lorsque toute la pile est utilisée.

6. Le groupe récupère ensuite une autre pile de cartes pays contenant un autre critère et démarre la manche suivante.

7. À la fin de l'activité, animez un débat pour expliquer en quoi les positions des pays lors des négociations sont liées à leurs caractéristiques économiques, géographiques... autrement dit, celles avec lesquelles ils ont joué !

Vous pouvez conserver les critères proposés dans le kit pédagogique (et disponibles dans le dossier partagé via [ce lien cliquable](#)), ou choisir librement les critères sur lesquels vous souhaitez que les élèves s'exercent. Chaque critère doit être matérialisé par une pile de cartes spécifique : imprimez les cartes vierges et renseignez, au verso, les informations pour chaque carte pays.

NIVEAU **ACTIVITÉ 4 : CHOIX DES ACTEURS INCARNÉS**

Une fois qu'ils ont une meilleure connaissance des acteurs étatiques et non étatiques, les élèves choisissent l'acteur qu'ils souhaitent incarner lors de la simulation de négociation ou du débat (étape 4).

MATÉRIEL

Fiches acteurs en annexe
(prévoir autant d'exemplaires
de chaque fiche que de
négociateurs par délégation)

DÉROULÉ

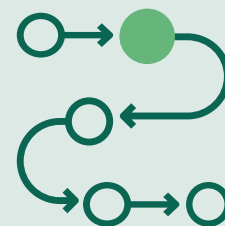
1. À la fin de l'étape, expliquez aux élèves que chacun d'entre eux fera partie d'une équipe de négociateurs, appelée « délégation ». Chaque délégation a été envoyée par un pays ou une organisation (ONG, entreprise...) afin de défendre ses intérêts et son point de vue lors de la future simulation de la COP biodiversité.
2. Pour ce faire, chaque élève choisit librement une fiche acteur disponible et la récupère. Celle-ci comporte des informations générales pour comprendre le positionnement de l'acteur dans les différents groupes de négociation.
3. Les élèves d'une même délégation se rassemblent et découvrent ensemble leur fiche acteur.

À SAVOIR :

Ce kit de simulation propose 3 thématiques, autour desquelles les négociations pourront s'articuler. Toutefois, il est possible de ne garder que 2 thématiques pour la négociation, auquel cas chaque délégation pourra se limiter à 2 élèves. Pour les élèves du cycle 3, il est préférable de simplifier l'exercice en ne gardant qu'une des 2 premières thématiques.

BILAN D'ÉTAPE

Expliquez la suite du projet pédagogique : l'étape de préparation pour chaque groupe « délégation » puis l'étape de simulation de la négociation ou de débat (en fonction du format envisagé).



PRÉPARER SA NÉGOCIATION

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

Cette étape a pour objectif de préparer les élèves à leur rôle de négociateur. Les activités imaginées leur permettront de s'entraîner à l'art de la rhétorique tout en développant leur capacité à produire de nouvelles idées en faveur de la biodiversité.

Fiches ressources liées : « Les 3 grandes thématiques », « Adopter la posture de négociateur ».

En proposant des situations d'expression orale, les activités Speech et The Big Idea permettent aux élèves de développer les aptitudes mobilisées lors du « Grand oral » du baccalauréat : construire un discours fluide et convaincant, en fonction des contraintes de données – les propres connaissances des élèves lors du « Grand oral ».

NIVEAU 

ACTIVITÉ 1 : DÉBATTRE AUTOUR D'UNE THÉMATIQUE LIÉE À LA BIODIVERSITÉ (LE JEU SPEECH)

Idéal pour développer la maîtrise de la langue et l'agilité intellectuelle, le jeu Speech a été adapté dans cette activité pour que les élèves travaillent la fluidité de leur discours de négociateur. Les élèves vont ainsi débattre avec une contrainte : intégrer dans leur discours des idées issues d'images piochées. Certaines concernent la biodiversité, tandis que d'autres n'ont pas de lien direct : aux élèves de s'adapter !



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Construire et développer en public un propos construit
- Organiser la composition d'un document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination
- Adapter son comportement à ses objectifs

MATÉRIEL



Banque d'images Speech disponible via [ce lien](#) (imprimez 10 images par élève à partir du dossier partagé)

DÉROULÉ

1. Distribuez une pile d'images mélangées à chaque groupe et énoncez un thème de débat, par exemple : « La biodiversité est-elle menacée ? », « Doit-on changer notre manière d'utiliser les ressources naturelles ? », « À quoi sert la biodiversité ? ».

2. Réunis au sein de leur délégation, les élèves se positionnent sur une thèse qu'ils devront défendre face à un élève-jury issu d'un autre groupe.

3. Chacun tire 10 images à partir de la pile commune et doit inclure l'idée correspondante dans son argumentation. L'image piochée peut être intégrée dans l'argumentation de l'élève sous n'importe quelle forme : une expression, une analogie, un exemple qui étaye sa thèse, etc.

Exemple : si l'image représente un dauphin, l'élève peut l'inclure ainsi : « le dauphin est victime de la surpêche, car cela réduit la quantité de nourriture pour lui ! ».

4. Chacun prépare son argumentaire pendant 20 minutes.

5. Ensuite, les élèves présentent à tour de rôle leurs arguments pendant 5 minutes. Dès lors qu'un élève mentionne une image dans son discours, il la place sur la table pour indiquer qu'il l'a exploitée.

6. L'élève-jury pose ses questions aux différents orateurs pour étayer leurs idées et élit le plus convaincant.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 2 : CONCEVOIR ET FAIRE ADHÉRER À UN PROJET (LE JEU THE BIG IDEA)

Cette activité a pour but d'entraîner les élèves à créer et à défendre des solutions aux problématiques de biodiversité, pour ainsi devenir de véritables forces de proposition lors de la simulation de négociation.

MATÉRIEL



Tableau de correspondance du jeu The Big Idea en annexe (un exemplaire par groupe)

DÉROULÉ

1. Passez parmi les groupes avec le tableau des items numérotés (objectifs de biodiversité, aires géographiques et acteurs de la biodiversité).
2. À tour de rôle, les élèves choisissent successivement trois chiffres au hasard entre 1 et 10.
3. Établissez la correspondance avec les items et donnez la combinaison à chaque élève.
4. Durant 20 minutes, chaque élève crée un projet de préservation de la biodiversité. Par exemple, à partir de la combinaison « Préserver les abeilles », « Une zone de monoculture intensive », « Une école », l'élève peut imaginer un projet éducatif expliquant en quoi l'épandage de pesticides dans les monocultures intensives est dangereux pour les pollinisateurs et notamment les abeilles.
5. Chaque élève doit argumenter en 5 minutes et convaincre les autres élèves du groupe d'adopter son projet.
6. Les autres élèves questionnent le projet puis votent pour ou contre l'adoption du projet.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 3 : S'ALIGNER SUR LE POSITIONNEMENT DU PAYS INCARNÉ (LE TEST : « QUEL NÉGOCIATEUR ES-TU ? »)

Il est important qu'une délégation ait un même discours et une ligne cohérente durant les négociations. À travers cette activité, les élèves de chaque délégation pourront se mettre au diapason en vue d'adopter un positionnement commun dans leurs groupes de travail respectifs.

MATÉRIEL



Test « Quel négociateur es-tu ? » en annexe (un exemplaire par élève)

DÉROULÉ

1. Les élèves complètent individuellement le test de positionnement et déterminent leur score.
2. Au sein de chaque délégation, les élèves comparent leurs résultats et identifient les points communs et les points sur lesquels ils devront converger en vue des groupes de travail.

Il est intéressant de mobiliser cet outil avant la rédaction de leurs argumentaires respectifs.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 4 : RÉDACTION DE SON DISCOURS ET DE L'ARGUMENTAIRE (ACTIVITÉ INDIVIDUELLE)

À ce stade, les élèves ont désormais les connaissances de base (sur la biodiversité et sur les négociations) pour entrer pleinement dans leur rôle d'acteurs de la négociation. Après avoir échangé en groupe sur les principales orientations de la délégation, les élèves vont désormais rédiger le discours d'ouverture de leur délégation et préparer l'argumentaire (individuel) de leur groupe de travail.

MATÉRIEL



Texte de négociation
en annexe
(un exemplaire par élève)

Fiches acteurs en annexe
(déjà distribuées à l'étape 2)

DÉROULÉ

1. Concernant le discours d'ouverture, les élèves peuvent soit construire collectivement le texte du discours, soit en rédiger des versions individuelles avant de les combiner. Le discours d'ouverture doit refléter la stratégie de négociation de la délégation et évoquer ses solutions pour la biodiversité.

2. Pour l'argumentaire du groupe de travail, les élèves suivent la trame du « texte de négociation » et se positionnent par rapport à chaque résolution. Pour cela, ils s'appuient principalement sur les consignes de leur fiche acteur, qu'ils

complètent par une recherche documentaire, individuelle ou collective.

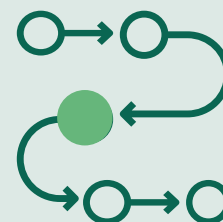
3. Apportez une aide ponctuelle aux différentes délégations. Ce travail nécessite d'être poursuivi en dehors de la classe. Vous pouvez notamment établir un suivi des travaux individuels.

BILAN D'ÉTAPE

Distribuez la fiche « Règles de la simulation » et présentez le déroulé de la prochaine étape, qui sera principalement animée par les élèves eux-mêmes.

Rappelez qu'il s'agit d'un moment « joué ».

Pour faire vivre cet événement et insuffler un niveau de tension dans les débats caractéristiques d'une vraie COP, les élèves doivent incarner pleinement leur rôle tout au long de la simulation, via les discours solennels prononcés durant les plénières, mais aussi par l'adoption d'un *dress code* formel, par une attitude proactive et assertive, ou encore en brandissant des pancartes de revendication des différents acteurs.





COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Coopérer dans un projet : assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions
- Argumenter, négocier, débattre, décider dans un cadre démocratique
- Construire et développer en public un propos construit
- Être autonome dans son travail

ORGANISER LA SIMULATION DE NÉGOCIATION

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

La simulation de négociation doit idéalement durer au moins une demi-journée (3 à 4 heures). Les élèves comprendront le fonctionnement complexe d'une négociation en la vivant.

Fiches ressources liées : « Les règles de la négociation »

CONFIGURATION DES SALLES

La mise en place de la simulation nécessite d'aménager deux salles dédiées, d'une part aux séances plénières d'ouverture et de clôture, et d'autre part aux groupes de travail.

La salle plénière doit idéalement être en configuration d'amphithéâtre avec un podium et un pupitre, permettant à chaque délégation de prendre la parole au pupitre à tour de rôle, et de retourner s'asseoir ensuite. Sinon, il est au moins opportun que les élèves se lèvent et fassent leur discours d'ouverture debout depuis leur place. La salle peut aussi être configurée en rectangle ou en cercle.

Après les discours d'ouverture, les négociateurs quittent la salle plénière pour aller dans leurs groupes de travail. L'idéal est de pouvoir disposer d'un vidéoprojecteur pour chaque groupe de travail afin que les délégations puissent suivre en temps réel les modifications du texte des négociations. Cela requiert donc de disposer de 3 salles différentes. A minima, une salle organisée en 3 îlots (permettant à tous les négociateurs de se voir lorsqu'ils prennent la parole sans se lever) et disposant d'un ordinateur par îlot est requise.

NIVEAU 

ACTIVITÉ : LA SIMULATION DE NÉGOCIATION

Lorsque les élèves arrivent dans la salle plénière, intervenez pour les saluer et leur donner le feu vert pour commencer : « *La parole est à la présidence de la COP, c'est parti !* ». Ensuite, c'est aux élèves de s'organiser au maximum entre eux, à la présidence et au secrétariat d'organiser les discussions.

MATÉRIEL



3 ordinateurs connectés à Internet pour exploiter le document partagé (à récupérer via ce [lien cliquable](#))

DÉROULÉ

Les discours d'ouverture

Les négociations commencent par une séance plénière, avec tous les négociateurs rassemblés. La présidence de la COP fait un premier discours de bienvenue (2-4 minutes) pour annoncer les objectifs de la COP, les enjeux et la structure des négociations. Le secrétariat de la CBD enchaîne avec son discours de bienvenue (2-3 minutes).

Ensuite, en fonction du nombre de participants, chaque délégation énonce son propre discours d'ouverture (1-2 minutes) pour présenter sa vision et ses objectifs pour la COP.

Les groupes de travail

Dans les groupes de travail, ce sont les représentants de la présidence et du secrétariat qui animent les négociations. La présidence doit tenir un certain rôle de neutralité afin de maintenir la crédibilité et la capacité à conduire les négociations entre tous les acteurs. Les négociateurs demandent la parole avant de parler. La négoc-

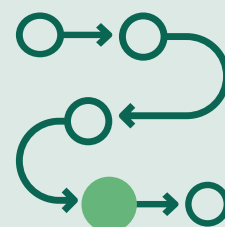
iation est libre, encadrée par la présidence et le secrétariat. L'objectif est d'aborder les points du texte de négociation relatifs à la partie de son groupe de travail. Ainsi, chaque groupe de travail avance sur son thème, négocie et écrit sa propre partie du texte global de négociation, visualisé en temps réel sur le document partagé. Le texte de négociation contient beaucoup d'éléments et propositions (entre parenthèses) qui sont à compléter. Les groupes de travail sont tenus de trancher sur ces différents éléments, et/ou de rajouter d'autres éléments que certaines parties souhaitent ajouter.

Plénière de clôture

La plénière de clôture est structurée comme la séance d'ouverture, à laquelle s'ajoutent la présentation des conclusions de chaque groupe de travail ainsi que l'adoption du texte intégral (coup de marteau par la présidence).

BILAN D'ÉTAPE

Le débriefing est un moment important de la simulation de négociation. Il peut se faire à chaud (idéal), juste après la clôture de la simulation, ou lors de la séance suivante. L'objectif est d'interroger les élèves sur leurs ressentis, leurs nouvelles connaissances, leurs surprises, leurs frustrations éventuelles. La simulation de négociation est une expérience qui peut être chargée en émotions et en découvertes. Ainsi, laisser le temps aux participants de s'exprimer est très pertinent pour la bonne clôture de l'exercice.



ORGANISER UN DÉBAT

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

L'étape de débat est une variante allégée de la simulation de négociation. Elle a pour objectif d'amener les élèves à comprendre la diversité des points de vue des acteurs sur la question de la biodiversité, et donc la difficulté de trouver des accords lors des négociations internationales. L'étape se déroule en 3 phases :

L'idéation : chaque délégation imagine une résolution pour chaque grande thématique de négociation

L'évaluation : les délégations se présentent mutuellement ces résolutions et s'attribuent des scores d'affinité

Le débat : les délégations analysent les résultats des scores cumulés de leurs résolutions



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Participer à un débat ou un échange verbal
- Argumenter, raisonner et porter un regard critique sur un fait, un document
- Identifier un point de vue, analyser un argumentaire d'acteur

NIVEAU 

ACTIVITÉ 1 : PHASE D'IDÉATION

MATÉRIEL



Petites cartes bristol vierges
(3 cartes à distribuer par élève)

DÉROULÉ

1. Distribuez 3 cartes vierges à chaque élève.
2. Individuellement, chaque élève propose une résolution par thématique de négociation et l'inscrit sur une carte. Les solutions proposées doivent être en adéquation avec les intérêts de sa propre délégation. Pour trouver de l'inspiration, chacun peut s'aider du texte de négociation et des fiches projets.
3. Les membres de la délégation se réunissent pour ne garder qu'une résolution pour chaque thématique.
4. Chaque élève récupère une des cartes pour la présenter aux autres délégations lors de la phase suivante.

Variante pour le cycle 3

Il est préférable que les élèves travaillent tous sur une seule thématique (que vous aurez choisie parmi les deux premières).

NIVEAU **ACTIVITÉ 2 : PHASE D'ÉVALUATION****DÉROULÉ**

1. Les délégations se rencontrent deux par deux pour se présenter mutuellement leurs propositions. Exemple : un élève de la délégation « France » rencontre un représentant de la délégation « Blackrock » et lui présente la proposition de la France pour la thématique n°3, puis le représentant de Blackrock présente à son tour sa proposition pour la thématique n°2.

2. Chaque délégation attribue une note d'affinité (de 1 à 7) à la proposition de l'autre délégation, au regard de ses propres intérêts. Une note de 7 signifie que l'on est tout à fait d'accord avec la

préconisation de l'autre délégation. La note est inscrite sur la carte de la préconisation pour en garder une trace.

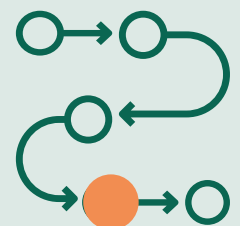
3. Lorsque toutes les délégations se sont rencontrées, ou a minima au bout de trois rounds de rencontres, les élèves additionnent les notes recueillies pour leur propre préconisation et obtiennent un score total.

NIVEAU **ACTIVITÉ 3 : PHASE DE DÉBAT****DÉROULÉ**

En classe entière, animez le débat pour répondre à la question « *quelles sont les solutions ayant reçu le plus (et le moins) de soutien des autres délégations, et pourquoi ?* ». Tour à tour, les élèves expliquent les intérêts et les préconisations qu'ils ont défendus, et tentent d'expliquer les degrés d'affinités avec les autres délégations.

BILAN D'ÉTAPE

Expliquez en quoi l'activité réalisée montre toute la diversité des points de vue concernant la préservation de la biodiversité. En effet, chaque acteur a ses propres contraintes économiques, sociales, environnementales, et c'est ce qui engendre toute la complexité des négociations et des débats lors des Conférences des parties.



AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

Construire en groupe le projet porté par la classe pour agir dans l'optique de la préservation de la biodiversité.

Pour aider les élèves à trouver des idées d'actions de préservation de la biodiversité en amont du jeu de l'enveloppe, voici quelques exemples de ressources à leur présenter :

- Pour sensibiliser les élèves et approfondir la connaissance de la biodiversité en milieu scolaire, l'Office français de la biodiversité met en œuvre la démarche « Aires éducatives » sur le territoire français : <https://ofb.gouv.fr/aires-educatives>
- Eco-Ecole propose des outils pour mener un diagnostic de la biodiversité à l'échelle de son établissement et des exemples d'actions mises en œuvre par d'autres établissements en France et en Outre-Mer. <https://www.eco-ecole.org/>
- Le guide pratique Agir pour un monde en commun de l'AFD consacre une partie à la thématique de la biodiversité : <https://www.afd.fr/fr/nos-outils-pedagogiques>
- La fondation Tara développe des ressources pédagogiques variées sur la protection des océans. <https://fondationtaraoccean.org/partager/ressources-projets-pedagogiques/>

NIVEAU 

ACTIVITÉ 1 : ÉLABORER DES SOLUTIONS À L'ÉCHELLE DE SON ÉTABLISSEMENT (LE JEU DE L'ENVELOPPE)

DÉROULÉ

1. Constituez des groupes d'élèves, en vous assurant que le nombre de groupes soit un multiple de 3, afin de faciliter les ateliers tournants sur les 3 thématiques.
2. Les élèves reçoivent une enveloppe associée à une thématique de la COP15 et lisent l'énoncé.
3. Les élèves inscrivent au minimum une solution qui répond à la thématique dans une feuille puis la glissent dans l'enveloppe. Passez parmi les groupes et discutez avec eux des solutions imaginées.

Voici quelques pistes pour chaque thématique :

Thématique 1

Protéger les espèces et les espaces : augmenter les zones protégées de l'établissement, réintroduire la biodiversité dans les espaces scolaires, favoriser l'accueil d'espèces animales dans l'établissement (nichoirs pour oiseaux)...

Thématique 2

Utiliser de manière durable les ressources naturelles : favoriser une alimentation variée et locale pour la cantine, aménager un potager scolaire, identifier et réduire les sources de pollution, favoriser le recyclage des déchets scolaires...

Thématique 3

Utiliser et protéger de manière juste et équitable la biodiversité : favoriser l'expression des élèves dans certaines décisions prises au niveau de l'établissement scolaire, favoriser le partage de connaissances entre établissements sur la biodiversité...

4. Chaque groupe fait passer l'enveloppe au groupe suivant et récupère une enveloppe avec une nouvelle thématique, jusqu'à ce que tous les groupes aient répondu aux 3 thématiques.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Proposer des solutions en réponse à un besoin ou un problème repéré
- Développer en public un propos construit sur un projet déterminé
- Coopérer dans un projet collectif en tant que citoyen-acteur

MATÉRIEL



Feuilles vierges et 1 lot de 3 enveloppes thématiques en annexe (pour chaque « lot » de 3 groupes d'élèves)

NIVEAU 

ACTIVITÉ 2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET COLLECTIF DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ (DÉBAT EN CLASSE)

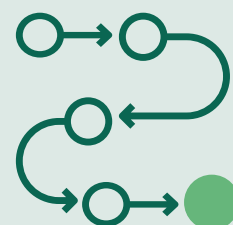
Maintenant que la classe a produit suffisamment d'idées de projets, il convient désormais de sélectionner une ou plusieurs idées à mettre en œuvre au sein de l'établissement.

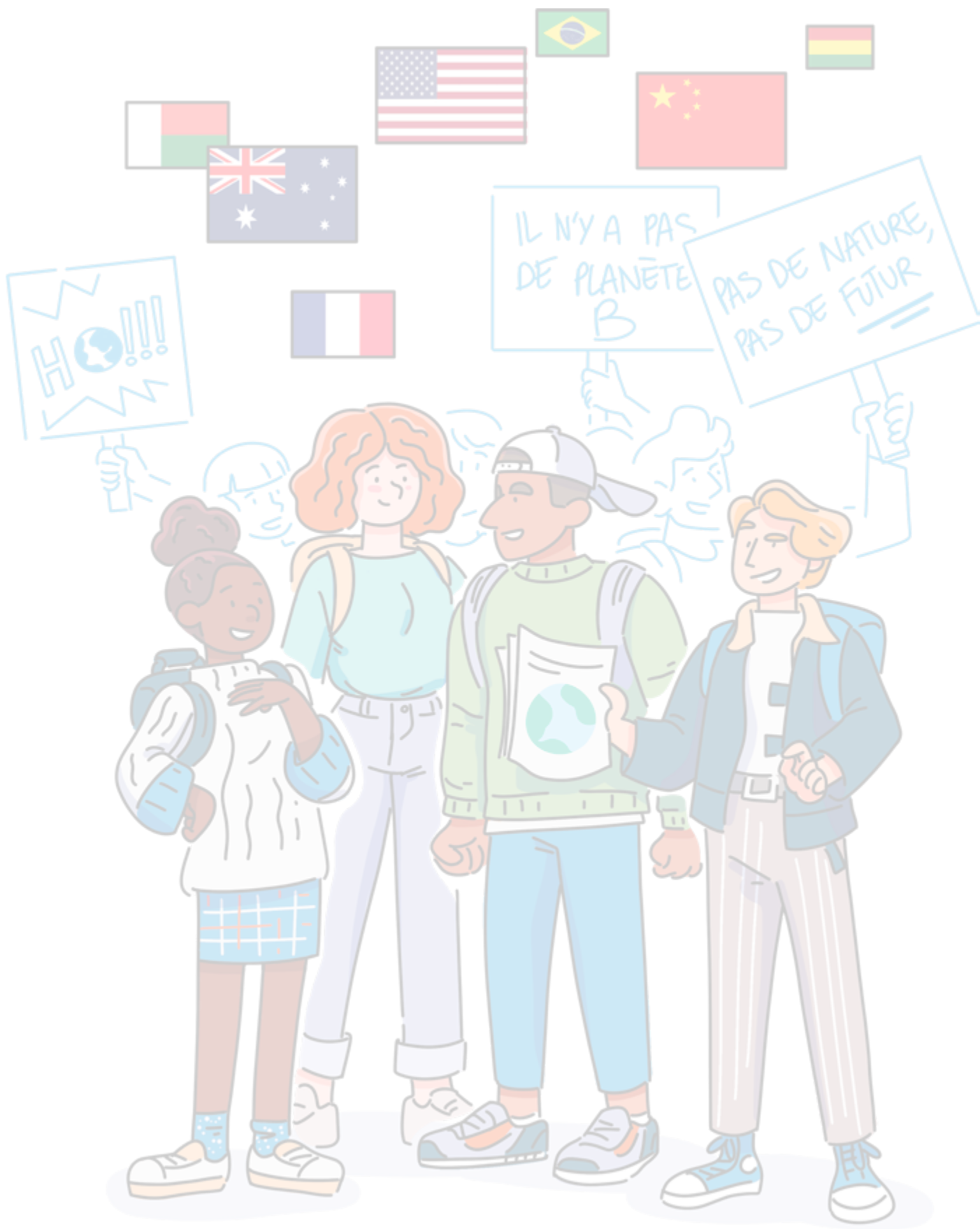
DÉROULÉ

1. En classe entière, les élèves forment une « Assemblée de la classe », débattent puis votent pour la (les) solution(s) à mettre en œuvre à l'échelle de l'établissement.
2. Sur la base du volontariat, constituez un groupe « projet » rassemblant des élèves motivés dont la mission sera d'encadrer la réalisation de la solution votée par « l'Assemblée générale » de la classe, et qui en fera un court exposé au terme du projet.
3. Ce projet peut également être porté par les écodélégués de l'établissement.

BILAN D'ÉTAPE

Au terme du projet pédagogique, félicitez les élèves pour les efforts accomplis. Revenez sur les objectifs pédagogiques du projet : la prise de conscience des enjeux en matière de biodiversité et de la complexité des négociations internationales, l'immersion dans le rôle et les problématiques spécifiques à un acteur participant aux COP, la pratique de la rhétorique, de la négociation et du travail d'équipe. Rappelez enfin que la transition vers un monde qui tient compte des enjeux environnementaux passe aussi par des actions locales et individuelles, comme le projet qui vient d'être planifié collectivement en classe et qui se poursuivra dans les semaines, voire les mois à venir.





FICHES RESSOURCES

LA BIODIVERSITÉ EN 3 QUESTIONS

La biodiversité, tout le monde en a entendu parler. Mais on ne sait pas toujours ce qui se cache exactement derrière ce mot. Voici 3 questions qui permettent de faire le point sur le sujet.

1- C'EST QUOI, LA BIODIVERSITÉ ?

BIODIVERSITÉ n.f. Ensemble des milieux naturels et des différentes formes de vie (plantes, animaux, bactéries, etc.) ainsi que les relations entre ces organismes vivants, et avec les milieux naturels.

On considère qu'il existe

3 NIVEAUX DE BIODIVERSITÉ :



LA DIVERSITÉ DES MILIEUX DE VIE

Sur terre ou dans la mer, les milieux de vie, qu'on appelle aussi écosystèmes, peuvent être chauds, froids ou encore humides par exemple. Nous-mêmes sommes intégrés dans des milieux de vie différents, que l'on habite en ville, avec les espaces végétalisés, ou à la campagne, avec les champs.



LA DIVERSITÉ DES ESPÈCES

Les espèces, au cœur des écosystèmes, sont en relation les unes avec les autres. Ces relations peuvent être liées à la prédation (une espèce en mange une autre dans une chaîne alimentaire) ou à la coopération (certaines espèces se nourrissent en nettoyant les dents d'une autre espèce).



LA DIVERSITÉ DES INDIVIDUS

Au sein d'une même espèce les individus sont tous différents : grands, petits, tachetés ou non... À ce stade, on parle de diversité génétique.

Si le concept de biodiversité est relativement récent, la biodiversité existe depuis très longtemps puisque les premiers êtres vivants sont apparus il y a près de 3,5 milliards d'années !

2 - À QUOI SERT LA BIODIVERSITÉ ?

En d'autres termes, pourquoi faut-il la préserver ? Parce que la biodiversité nous est indispensable. **Tour d'horizon (non exhaustif) des richesses et apports qu'elle nous offre :**



RESPIRER

Les plantes ou encore les microalgues, grâce à la photosynthèse, fournissent de l'oxygène aux êtres vivants. Les plantes utilisent le CO₂ issu de la respiration des animaux et des humains.



SE NOURRIR

Il y a déjà le contenu de notre assiette, composé de végétaux (fruits, légumes et céréales) mais aussi de viandes diverses. On peut aussi penser aux petits organismes (champignons, vers de terre, limaces, etc.) qui consomment la matière produite par les êtres vivants, aèrent et retournent le sol, ce qui fertilise les sols de manière naturelle !



SE SOIGNER

De nombreux médicaments sont formulés à base de plantes, même pour des pathologies lourdes, à l'image de l'if, utilisé dans certains traitements contre le cancer. De la même manière, le venin de serpent est utilisé par la recherche médicale pour ses nombreuses propriétés, et entre dans la composition de certains médicaments.



SE PROTÉGER DES RISQUES

Par exemple, on peut limiter l'impact des inondations en préservant les zones humides (sans rien construire dans ces zones !). Celles-ci absorbent l'eau qui déborde et la redirigent vers les nappes souterraines.

S'ÉMERVEILLER

En vacances, avec l'écotourisme au quotidien, la découverte de la faune et de la flore offre toujours son lot de magie et d'évasion.



3 - QU'EST-CE QUI LA MENACE ?

Tout d'abord un constat alarmant : la disparition d'espèces est actuellement de 100 à 1 000 fois plus élevée que le taux naturel d'extinction, c'est-à-dire la disparition « normale » des espèces. Les milieux naturels ne sont pas épargnés : plus de 35 % des zones humides ont disparu depuis 1970. Le coupable ? **Essentiellement l'homme, voici comment :**

- Destruction des milieux naturels au profit de l'urbanisation et du développement des infrastructures énergétiques (plateformes pétrolières...) et de transport (aéroports...)
- Surexploitation des espèces sauvages et protégées : notamment par la surpêche, la déforestation ou le braconnage
- Aggravation du changement climatique due à nos émissions de gaz à effet de serre (usage des énergies fossiles, élevage intensif...)
- Pollution de l'air, des sols et de l'eau, entraînant la dégradation de la qualité des écosystèmes (rejets industriels toxiques, marées noires...)
- Introduction d'espèces exotiques envahissantes, comme le frelon asiatique, entraînant la disparition des espèces locales



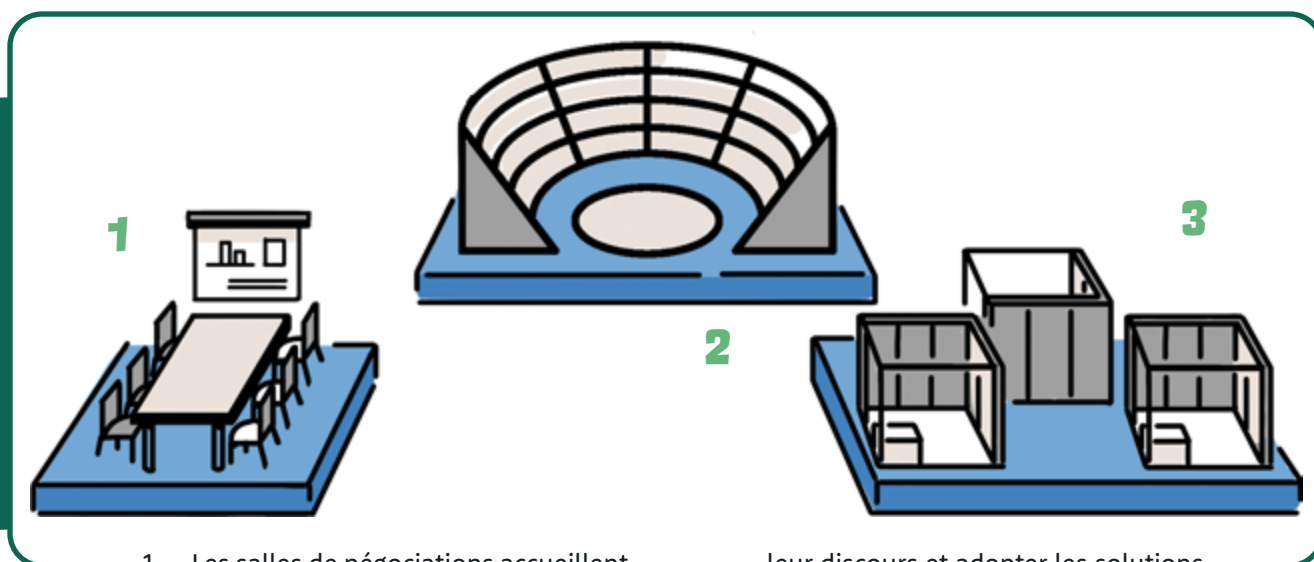
LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

1 - C'EST QUOI UNE NÉGOCIATION INTERNATIONALE ?

La négociation internationale est un événement qui réunit généralement plusieurs organisations (États, ONG, entreprises, etc.) ayant des intérêts parfois communs, parfois conflictuels, pour tenter d'élaborer ensemble des solutions au problème posé.

2 - UNE ARÈNE DE NÉGOCIATIONS, À QUOI ÇA RESSEMBLE ?

L'arène de négociations, c'est à la fois le lieu des négociations et la manière de les organiser. Par exemple, les négociations sur la préservation de la biodiversité se font lors des Conférences des parties (COP en anglais) organisées par l'ONU selon des règles de la Convention sur la diversité biologique.



1. Les salles de négociations accueillent les différentes délégations qui élaborent des solutions communes sur les thématiques définies.
2. Les salles plénières accueillent les moments où tous les membres se réunissent généralement pour exposer

leur discours et adopter les solutions proposées.

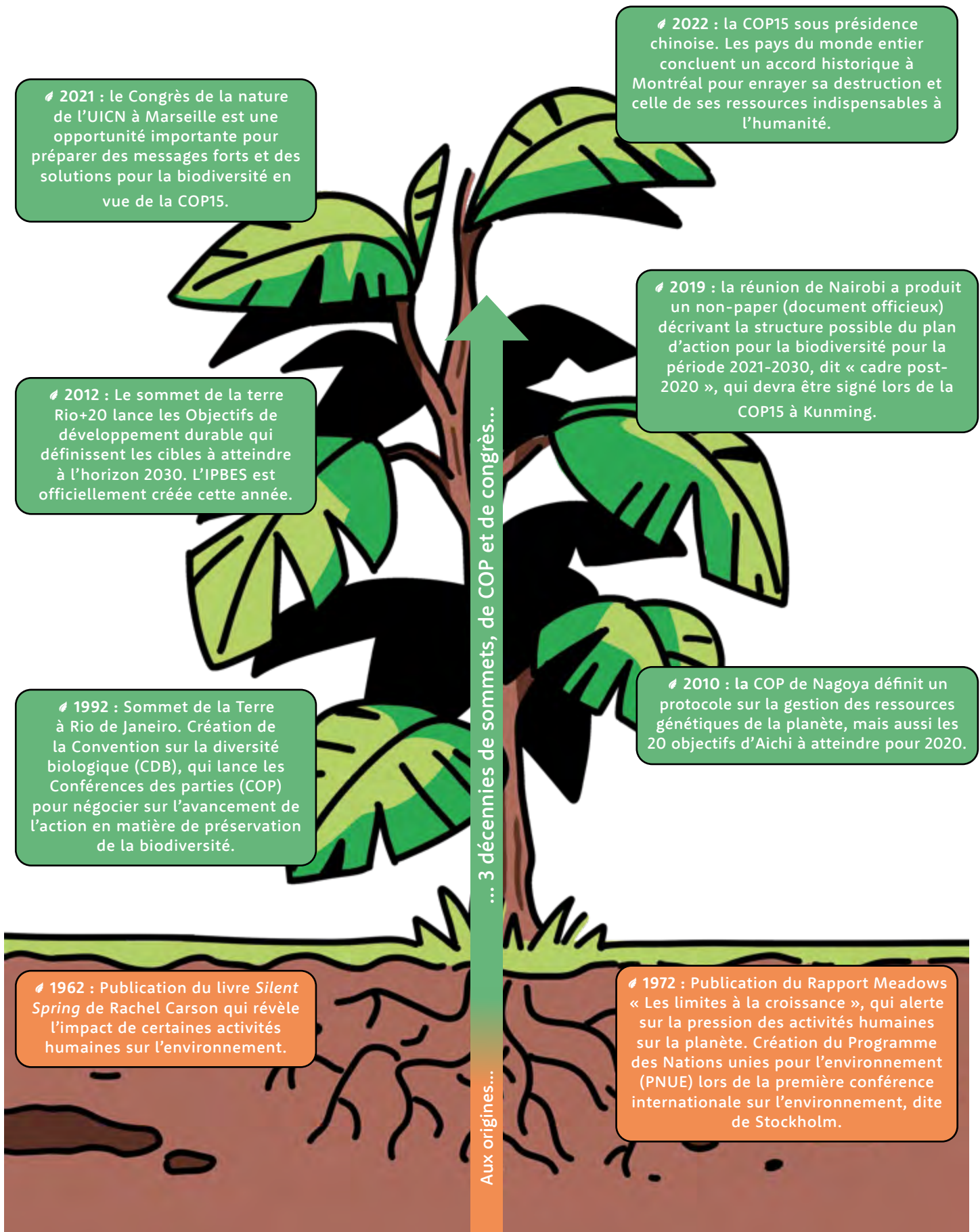
3. Plusieurs espaces accueillent des stands et des événements thématiques qui favorisent le partage de connaissances et d'expériences.

3 - LES NÉGOCIATIONS ABOUTISSENT-ELLES TOUJOURS À UN ACCORD ?

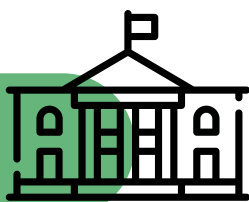
Généralement, les intérêts en jeu sont si complexes que l'issue des négociations n'est jamais connue d'avance ! Certaines négociations internationales aboutissent à des avancées majeures, tandis que d'autres échouent faute de consensus entre les négociateurs. Ces derniers s'accordent alors sur un texte minimaliste leur imposant peu de contraintes, et repoussent la réflexion sur les solutions concrètes à la conférence suivante.

La COP15 sur le changement climatique qui s'est déroulée à **Copenhague en 2009** est un exemple marquant d'**échec des négociations internationales**. En effet, les négociateurs n'ont pas trouvé de compromis **pour réduire les émissions de gaz à effet de serre**, un engagement ambitieux que certains États ont considéré comme un frein trop important pour leur développement économique.

L'histoire des négociations sur la biodiversité s'étale sur une période de trente ans, avec deux événements précurseurs dans les années 60 et 70. De plus, les changements climatiques étant une des causes principales de l'érosion de la biodiversité, les négociations sur le climat ont également un impact sur l'état de la biodiversité mondiale.



LES ACTEURS DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES



LES ÉTATS :

La quasi-totalité des États participe aux réflexions et aux actions pour la protection de la biodiversité. Bien qu'ils n'aient pas tous le même niveau d'engagement, les États et leurs gouvernements ont le pouvoir de favoriser la protection de la biodiversité, en modifiant les lois qui s'appliquent aux citoyens, aux entreprises, aux collectivités et aux États eux-mêmes.



LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES :

- Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) : il vise à coordonner les activités de l'ONU dans le domaine de l'environnement et à assister les pays dans la mise en œuvre de politiques et de projets environnementaux.
- Secrétariat de la convention sur la diversité biologique (CDB) : Le secrétariat préside notamment les Conférences des parties (COP) sur la biodiversité et met en œuvre la CDB, un texte du PNUE qui a été ratifié par la quasi-totalité des États dans le monde.
- La plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) : initiative onusienne lancée en 2005, elle joue le rôle d'interface et de vulgarisateur entre les scientifiques et les gouvernements sur les questions de la biodiversité pour les éclairer sur les politiques favorables à la biodiversité.
- L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : à la différence de l'IPBES, l'UICN rassemble à la fois des États, des gouvernements locaux (ex : la Ville de Marseille), des ONG, des instituts de recherche, des associations de peuples autochtones, afin de débattre des problématiques de développement durable et de faciliter le partage d'expériences. Depuis 1999, l'UICN bénéficie du statut d'observateur officiel à l'Assemblée générale de l'ONU.

LES AUTRES ACTEURS



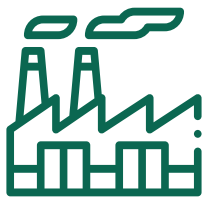
LES ONG :

Ce sont des associations créées et gérées indépendamment de tout État ou institution internationale, et qui contribuent à changer le comportement des individus et des États sur des sujets donnés, par exemple la préservation de la biodiversité.



LES CITOYENS :

Les citoyens participent en exprimant leur avis lors des élections, lors des manifestations publiques ou encore lors des débats citoyens.



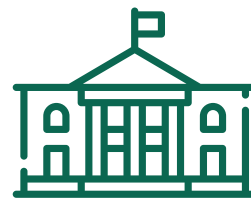
LES ENTREPRISES :

Les entreprises sont au cœur des systèmes économiques de la plupart des pays dans le monde. Pour créer des biens et des services, elles interagissent en permanence avec l'environnement, en utilisant principalement ses ressources.



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :

L'école a pour mission d'enseigner aux élèves les enjeux de développement durable. Cette mission est inscrite dans la Constitution française : « la nécessité d'une éducation et d'une formation à l'environnement ».



LES COLLECTIVITÉS :

Les collectivités territoriales sont des structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis*.

* Source Insee



FOCUS SUR LA FRANCE:

L'ACTION DE LA FRANCE

- Sur son territoire, la France définit tous les dix ans des Stratégies nationales pour la biodiversité (SNB), qui découlent des résultats des négociations à l'issue des COP sur la biodiversité.

OFFICE FRANÇAIS POUR LA BIODIVERSITÉ (OFB)

- L'OFB participe à l'amélioration de la connaissance sur l'ensemble des composantes de la nature. Il exerce la police de l'environnement tout en gérant des espaces naturels comme les parcs naturels marins. Il met également en œuvre des actions de mobilisation des acteurs (entreprises et territoires) et des citoyens.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

- L'action de la France à l'international passe notamment par l'AFD qui finance, conseille et accompagne des projets de préservation de la biodiversité et promeut de nouveaux modèles de développement, au profit de tous.

LES 3 GRANDES THÉMATIQUES

Pour que la négociation soit efficace et structurée, les représentants des différents acteurs participants (pays ou ONG par exemple) sont répartis au sein de groupes de travail. Chaque groupe de travail se penche sur une thématique précise et traite la question de la biodiversité sous un angle bien spécifique.

VOICI LES 3 THÉMATIQUES QUI SERONT TRAITÉES DURANT LES NÉGOCIATIONS :

- Protéger les espèces et les espaces
- Utiliser de manière durable les ressources naturelles
- Utiliser et protéger la biodiversité de manière juste et équitable

1- PROTÉGER LES ESPÈCES ET LES ESPACES

Dans cette partie, les représentants des délégations aborderont les notions de protection, de restauration et de conservation des différents types d'écosystèmes (sols, océans, mers, milieux aquatiques, forêts, etc.). L'objectif est de déterminer à la fois ce qu'il faut protéger et comment le protéger.



2- UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Dans ce groupe, les participants devront lister les activités humaines et déterminer en quoi ces activités peuvent affecter la biodiversité. Il s'agit de définir comment et en quoi l'homme modifie la biodiversité pour chercher comment faire autrement.



3- UTILISER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DE MANIÈRE JUSTE ET ÉQUITABLE

Au sein de ce groupe, les participants vont aborder la question de la coopération entre les pays et les acteurs non étatiques (ONG, entreprises, experts, presse) dans l'utilisation et dans la protection de la biodiversité. La question de l'équité est centrale ici : l'objectif est de réfléchir aux moyens qui permettront à tous de bénéficier de la biodiversité. Ils devront aussi se mettre d'accord sur les financements dédiés à la biodiversité.



ADOPTER LA POSTURE DE NÉGOCIATEUR

Voici quelques astuces pour collaborer au sein de sa délégation et durant la négociation.



UTILISER DES DOCUMENTS PARTAGÉS :

Pour travailler plus efficacement en groupe, de nombreux outils numériques, vous permettent de partager des dossiers et des documents variés (des textes, des tableaux...). Tous les participants peuvent modifier ces documents et suivre les changements qui

sont réalisés en temps réel. De plus, ces outils contiennent habituellement une fonction « Commentaire », qui permet de proposer des modifications sur un texte, avant d'être validées ou retirées.

PRATIQUER L'ÉCOUTE ACTIVE POUR MIEUX INTERAGIR AVEC LES AUTRES PARTICIPANTS :

Également appelée « écoute bienveillante », l'écoute active a notamment pour objectif de limiter les incompréhensions qui peuvent survenir lors d'une discussion. Elle vise également à créer un cadre de confiance où chacun se sentira libre d'exprimer son point de vue.

Pour mettre en place l'écoute active :

- **Incitez vos camarades à développer** leurs idées et leurs arguments. Pour cela, posez-leur des questions ouvertes, qui commencent souvent par

« pourquoi », « comment », « qui », « qu'est-ce que », « où », « quand ».

- **N'hésitez pas à reformuler** ce que vous venez d'entendre pour le faire valider par votre interlocuteur : vous éviterez des incompréhensions.
- **Ne coupez pas la parole.** À la place, prenez des notes pour être sûr de ne pas oublier ce que vous vouliez ajouter par rapport à ce qui a été dit.



PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC :

Voici quelques astuces pour aborder la prise de parole en public de manière sereine et captivante !

- **Préparer votre intervention en amont** vous permettra d'organiser clairement vos idées et de rechercher les mots qui auront le plus de sens et d'impact.
- **Vous pouvez en écrire une synthèse structurée** par des tirets successifs. Chaque tiret doit être suivi de 5 mots au maximum. L'astuce est de pouvoir retrouver le fil de votre présentation d'un simple coup d'œil.
- **Accompagnez-vous d'éléments visuels simples** (voir l'exemple sur la déforestation en Indonésie au verso).
- **Pendant votre intervention, n'hésitez pas à bien articuler** et à poser votre voix pour que toute la salle puisse vous entendre. Parcourez du regard l'ensemble de vos interlocuteurs : cela impliquera davantage les auditeurs et donnera du poids à ce que vous dites.
- **Lors des négociations**, les acteurs recherchent le consensus en étant sur un pied d'égalité : ayez donc une posture ferme lorsque vous défendez votre point de vue.



STRUCTURER SES IDÉES DE MANIÈRE VISUELLE :

On dit souvent qu'un bon dessin vaut mieux qu'un long discours. Lorsqu'on cherche à faire passer ses idées, c'est souvent vrai. Pour présenter à vos partenaires et aux autres délégations le résultat de vos réflexions, n'hésitez pas à varier et à combiner les formats et les couleurs. De plus, on a tendance à mieux comprendre une idée illustrée et donc à être plus facilement convaincu par une image efficace. Adhésion et compréhension, on peut dire que l'image a tout bon !



LE SCHÉMA

Pour présenter les relations de cause à effet entre plusieurs idées.



LA FRISE CHRONOLOGIQUE

Pour présenter une suite d'évènements ou une feuille de route.



LES COULEURS ET LES FORMES GÉOMÉTRIQUES

Pour regrouper ou différencier des idées.



LE PORTRAIT OU LE PAYSAGE ANNOTÉ

Pour illustrer une situation réelle. Cela peut être une photographie ou un croquis sur une feuille.



LE GRAPHIQUE

Pour comparer des quantités de différents éléments, ou montrer l'évolution d'une quantité dans le temps.



LA CARTE

Pour montrer différentes situations en fonction des territoires.

VOICI, PAR EXEMPLE, COMMENT PRÉSENTER VISUELLEMENT LE SUJET DE LA DÉFORESTATION EN INDONÉSIE :

● 1848

Introduction du palmier à huile en Indonésie

● 1968-1996

Privatisation et boom de la filière d'huile de palme

● 1998

Crise économique et crise de la filière

● 2009

Adoption des critères de développement durable pour la filière

L'Indonésie, premier producteur mondial d'huile de palme



LA FORÊT INDONÉSIE ABRITE UNE IMMENSE BIODIVERSITÉ



Orang-outan



Tigre de Sumatra



Macaque noir

Disparition de la forêt sur l'île de Bornéo



1950



2020

L'HUILE DE PALME : CAUSE DE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ EN INDONÉSIE

Culture de l'huile de palme



Déforestation



Perte de biodiversité

LES RÈGLES DE LA NÉGOCIATION

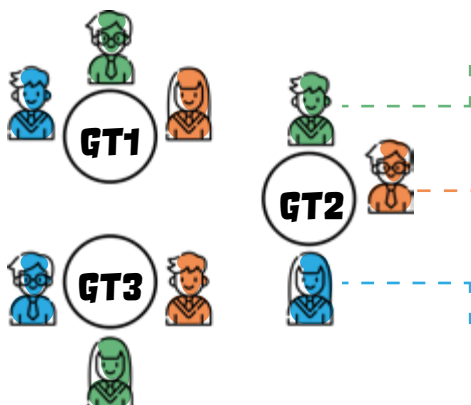
PLÉNIÈRE D'OUVERTURE



DÉROULÉ :

- 1 - DISCOURS DU **SECRÉTARIAT DE L'ONU**
- 2 - DISCOURS DE LA **PRÉSIDENTE DE LA COP**
- 3 - DISCOURS DE CHAQUE **DÉLÉGATION PARTICIPANTE**

GROUPE DE TRAVAIL ET RECHERCHE DU CONSENSUS



POUR CHAQUE GROUPE DE TRAVAIL

> 1 MEMBRE DU **SECRÉTARIAT DE LA CDB**

- Retranscrit les résolutions sur un doc partagé

> 1 MEMBRE DE LA **PRÉSIDENTE**

- Anime le débat point par point

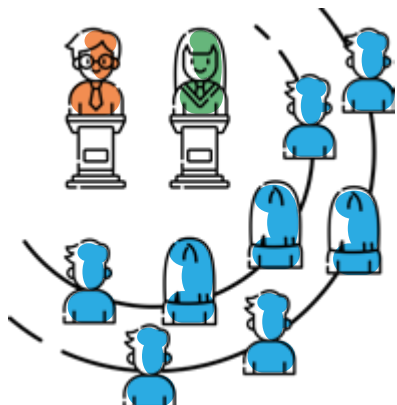
> 1 MEMBRE DE CHAQUE **DÉLÉGATION**

- Explique et défend sa position
- Négocie les résolutions point par point (attention seuls les acteurs « États » s'engagent sur les résolutions). Les acteurs « non-États » cherchent à influencer les décisions.



LES DÉLÉGATIONS peuvent profiter de la pause dans le débat pour négocier en plus petit comité

ADOPTION DU TEXTE ET DISCOURS DE CLÔTURE

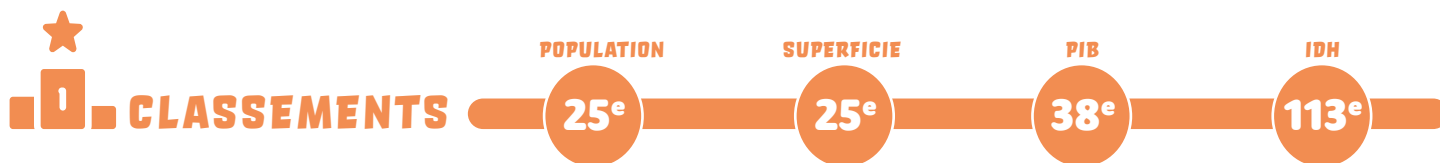


DÉROULÉ :

- Mot de félicitations par la **PRÉSIDENTE**
- Présentation du texte par le **SECRÉTARIAT**
- Discours de clôture de chaque **DÉLÉGATION**
- Discours de clôture de la **PRÉSIDENTE**
- Coup de marteau pour l'adoption du texte par le **SECRÉTARIAT**
- Signature de la dernière page du texte par les **DÉLÉGATIONS** et la **PRÉSIDENTE**

FICHES ACTEURS

AFRIQUE DU SUD



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Grâce à la diversité de vos paysages et de votre climat, vous êtes le 3^e pays détenant la biodiversité la plus riche du monde ! En effet, votre pays abrite plus de 95 000 espèces connues, dont de nombreuses sont endémiques, c'est-à-dire des espèces uniquement présentes sur votre territoire. Ces espèces endémiques représentent la majorité de vos amphibiens, de vos plantes et de vos invertébrés. De plus, votre pays occupe seulement 2 % de la surface de la Terre, mais abrite 10 % des espèces de plantes, 7 % des espèces de reptiles, d'oiseaux et de mammifères, et 15 % des espèces marines.

Les écosystèmes (vos forêts par exemple) fournissent des services essentiels : ils apportent de l'eau et de l'air propre, ils permettent la pollinisation et protègent contre l'érosion des sols et les effets du changement climatique. Plusieurs secteurs économiques (la pêche, l'horticulture, l'agriculture ou encore le tourisme) en dépendent fortement. Ainsi, on estime que votre biodiversité représente environ 7 % du PIB chaque année ! Enfin, les ressources naturelles sont indispensables pour la santé : en effet, près de 70 % des Sud-Africains utilisent des plantes médicinales pour se soigner.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Pendant l'Apartheid, l'extraction et la transformation de minerais, la production d'énergie et l'urbanisation se sont développées sans limite ! Aujourd'hui encore, ces activités se poursuivent, si bien que votre biodiversité est fortement en danger.

La liste rouge nationale indique que 10 % de vos oiseaux et batraciens, 20 % de vos mammifères et 13 % de vos plantes sont menacés. La zone du Cape Floral Kingdom, particulièrement riche en flore, est la plus durement touchée : 1850 espèces de plantes sont menacées d'extinction.

Vos écosystèmes sont aussi fortement fragilisés, en particulier dans vos rivières. En effet, un quart des écosystèmes fluviaux, autrement dit les cours d'eau – fleuves, rivières, ruisseaux, sources – sont gravement menacés : les ressources en eau se sont appauvries, les habitats naturels et la biodiversité sont dégradés.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



L'Afrique du Sud est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Un groupement de pays (Indonésie, Brésil, Madagascar, Chine) identifiés comme les plus riches en matière de biodiversité. Cette coalition se base sur la présence importante d'espèces endémiques au sein du territoire.
- Le groupe des « BRICS », qui rassemble les grandes puissances émergentes actuelles (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud). Vous pouvez travailler ensemble pour faire contrepoids aux puissances traditionnelles.

Votre réputation à l'international :

L'Afrique du Sud fait partie des principales puissances économiques d'Afrique mais reste marquée par de fortes inégalités socio-économiques. Compte tenu de la richesse de votre biodiversité et de votre dépendance à vos ressources naturelles, vous avez démontré votre bonne volonté pour agir en faveur de la biodiversité et essayer d'atteindre les objectifs d'Aichi.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez l'**Afrique du Sud** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

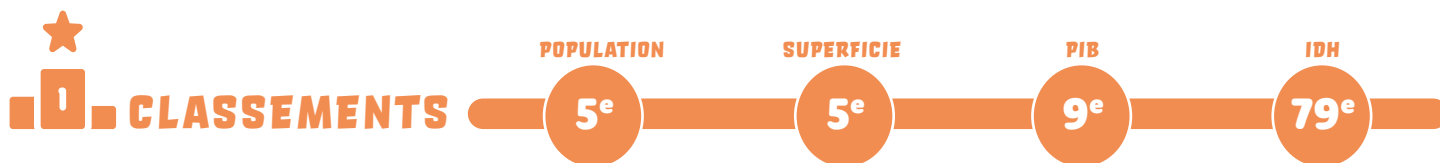
GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
- Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
- Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
- Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?

BRÉSIL



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Le Brésil abrite la plus grande partie de la forêt amazonienne, un écosystème et une biodiversité d'une richesse et d'une importance sans égales. En effet, l'Amazonie héberge 40 000 espèces de plantes, 3 000 espèces de poissons d'eau douce et plus de 370 espèces de reptiles, soit une espèce sur dix connues sur Terre. Cette région représente le dernier refuge d'espèces en voie d'extinction comme le jaguar et le dauphin rose. De plus, des milliers d'espèces restent encore à découvrir et répertorier. En vingt ans, 2 200 nouvelles espèces de plantes et de vertébrés y ont été découvertes.

Avec 500 millions d'hectares de forêt, l'Amazonie joue également un rôle important contre le réchauffement climatique, en absorbant une grande partie du CO₂ émis par les activités humaines grâce à la photosynthèse des plantes, ce qui lui vaut le surnom de « poumon vert de la planète ».

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre plus grand défi : la déforestation de la forêt amazonienne. Le sujet de la déforestation vous concerne particulièrement. Chaque année des millions d'arbres sont abattus pour laisser de la place aux cultures du soja et à l'élevage bovin, produits destinés à l'exportation. Mais le brûlis, utilisé au Brésil, est une technique encore plus ravageuse que l'abattage des arbres : elle est à l'origine des incendies gigantesques ces dernières années.

La dégradation de la biodiversité comme conséquence de la culture du soja. C'est l'équivalent de 5 % de la biodiversité mondiale qui se retrouve ainsi menacé de disparition du fait de la culture du soja. La déforestation prive les espèces animales de leur habitat naturel tandis que l'utilisation de pesticides déséquilibre la base de la chaîne alimentaire. Par exemple, à cause de la disparition des fourmilières, le fourmilier géant a perdu 85 % de son habitat et est aujourd'hui classé dans la Liste rouge des espèces vulnérables de l'UICN.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Le Brésil est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Un **groupement de pays (Indonésie, Brésil, Madagascar, Chine) identifiés comme les plus riches en matière de biodiversité.** Cette coalition se base sur la présence importante d'espèces endémiques au sein des territoires.
- Le **groupe des « BRICS », qui rassemble les grandes puissances émergentes actuelles** (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud). Vous pouvez travailler ensemble pour faire contrepoids aux puissances traditionnelles.
- **Votre pays s'associe généralement aux autres pays d'Amérique du Sud** avec lesquels vous partagez des accords commerciaux ainsi que des similitudes économiques, historiques et environnementales.

Votre réputation à l'international :

Votre pays est l'un des plus dangereux au monde pour les activistes environnementaux, dont les meurtres sont très fréquents. Chaque année, une cinquantaine de personnes sont assassinées au Brésil en défendant l'environnement contre des entreprises ou des propriétaires terriens. Conscient du rôle que joue l'Amazonie dans la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'air et du climat à l'échelle mondiale, vous entendez vous montrer volontariste et favorable aux solutions préconisées. Cependant, vous devez rappeler que la déforestation de l'Amazonie est liée à la demande croissante de l'UE et de la Chine pour les produits qu'exporte le Brésil. Ces pays importateurs sont donc, selon vous, en partie responsables des menaces pesant sur votre biodiversité.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez le **Brésil** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

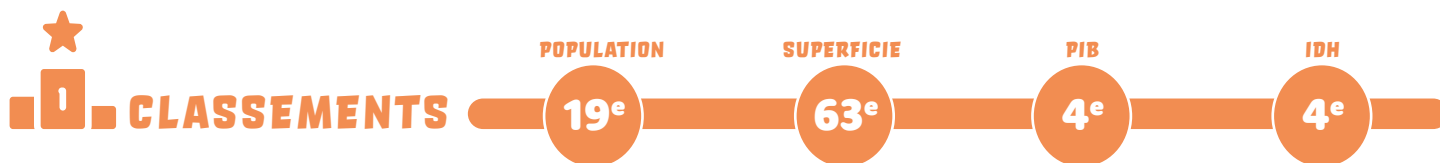
GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
 - Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
 - Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
 - Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?
-

ALLEMAGNE



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



La richesse de votre biodiversité est étroitement liée à vos forêts. Ces espaces sont anciens et très importants pour votre population. Leur protection ainsi que celle de l'environnement est au cœur des préoccupations des Allemands et elle représente un sujet prioritaire dans l'action de l'État et de la société civile.

Les forêts recouvrent près du tiers de la superficie de votre pays. Les villes allemandes sont traditionnellement entourées de domaines forestiers qui absorbent une grande partie de la pollution urbaine et la transforment en air propre et respirable. Votre territoire abrite également plus de 48 000 espèces animales et environ 24 000 espèces de plantes, mousses, champignons et algues.

Votre économie s'appuie également sur les ressources naturelles de la forêt. Vous avez notamment acquis un grand savoir-faire dans la sylviculture, c'est-à-dire le développement, la gestion et la mise en valeur des forêts.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Un tiers des espèces de plantes présentes sur votre territoire national est menacé d'extinction. Cette dégradation s'explique par deux raisons. D'une part, vous êtes un des pays les plus industrialisés, urbanisés et densément peuplés au monde. Votre consommation en ressources naturelles dépasse ainsi largement les capacités de la planète. D'autre part, vos émissions de carbone contribuent au réchauffement climatique, qui perturbe à son tour vos écosystèmes.

Les dégradations de la biodiversité sont souvent inévitables. Des mesures sont prises pour compenser ces dégradations : par exemple en payant une contrepartie financière ou en replantant autant d'arbres que ceux ayant été coupés. Mais bien souvent, ces compensations n'ont pas lieu là où les dommages ont été causés.

Votre pays doit encore relever un certain nombre de défis en matière d'environnement et de biodiversité, notamment dans les domaines du traitement des déchets et de la lutte contre la pollution aux nitrates provenant des cultures.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



L'Allemagne est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Votre puissance de négociation :

Vous avez un grand pouvoir de négociation car vous êtes la 4^e puissance mondiale et vous êtes membre de l'Union européenne, réputée pour être leader dans les négociations internationales pour l'environnement.

Votre réputation à l'international :

Vous êtes considéré comme un modèle à suivre en matière de politiques environnementales, pour vos actions au sein de votre pays, mais aussi à l'international. En effet, vous contribuez au développement économique des pays en développement et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Vous les aidez à établir des stratégies pour restaurer et protéger leur biodiversité, par la création de zones protégées et une utilisation durable des ressources naturelles. Votre rôle est donc primordial dans les négociations. Vous devez vous montrer volontariste et méthodique pour aboutir à la signature d'un texte respectueux de la biodiversité.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez l'**Allemagne** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

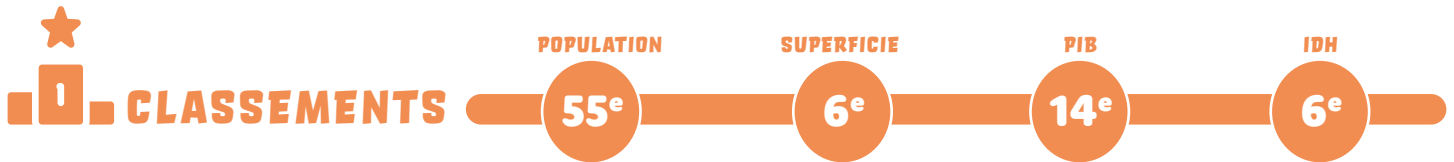
- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
 - Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
 - Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
 - Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?
-



AUSTRALIE



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre pays est le 6^e pays le plus vaste du monde et on y trouve une grande diversité d'écosystèmes : déserts, barrières de corail et forêts tempérées. Les océans de votre territoire couvrent 16 millions de km² et vos littoraux, parmi les plus longs de la planète, s'étendent sur 37 000 km. Votre territoire abrite entre 7 % et 10 % des espèces sur la planète, soit 566 398 espèces connues aujourd'hui. Une grande partie de ces espèces est endémique, c'est-à-dire des espèces uniquement présentes sur un territoire. Par exemple, 85 % des espèces de plantes australiennes existent seulement dans votre pays, comme la mulga, un arbre de la famille des acacias.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



La destruction massive des écosystèmes

On a constaté la disparition de 50 % des forêts du pays, de 60 % des zones humides côtières du Sud-Est, de la totalité des prairies des plaines tempérées du Sud-Est et de 75 % de la végétation d'origine de votre territoire.

Plusieurs phénomènes en sont à l'origine :

- Le réchauffement climatique accélère le déclin de votre biodiversité, comme le blanchissement de la Grande Barrière de corail et l'intensification des sécheresses.
- La déforestation liée à l'exploitation déraisonnée du bois par le secteur privé et l'utilisation de la technique du brûlis au napalm, un produit extrêmement toxique.
- L'urbanisation croissante, le développement de l'industrie et de l'agriculture intensive, à l'origine du rejet de produits toxiques dans les sols et dans les rivières.

La disparition des espèces d'animaux et de plantes

Vous êtes le continent qui enregistre le plus grand pourcentage d'extinctions animales dues à l'homme. L'introduction par l'homme d'espèces nuisibles, comme les renards, les souris, les rats et surtout les chats sauvages, sont la cause de l'extinction de nombreux oiseaux, reptiles et mammifères. Depuis les années 1960, pour protéger les surfeurs d'éventuelles attaques de requins, des dispositifs de protection des plages constitués de gros hameçons ont déjà piégé et tué des dizaines de milliers d'animaux. En 2019, les incendies de forêts auraient emporté, en huit mois, au moins un milliard d'animaux et plus d'une centaine de millions d'insectes, mettant en danger de nombreuses espèces déjà menacées d'extinction (ex : l'opossum nain des montagnes). D'autres espèces ont perdu leur milieu naturel et sont probablement définitivement éteintes.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



L'Australie est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Vos alliances habituelles lors des négociations :

Vous formez avec l'Indonésie, le Brésil, Madagascar et la Chine un groupement de pays identifiés comme les plus riches en matière de biodiversité, et vous abritez de nombreuses espèces endémiques.

Votre réputation à l'international :

Vous êtes critiqué à l'international pour vos efforts insuffisants en matière de protection de l'environnement. Les incendies de 2019 ont placé votre pays au centre de l'attention comme désastre écologique. Lors de ces négociations, vous devez prouver votre bonne volonté pour faire avancer et appliquer des mesures de restauration des écosystèmes sur votre territoire.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez l'**Australie** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

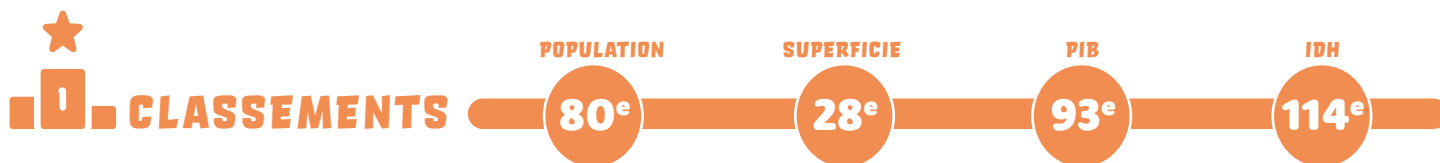
GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
- Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
- Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
- Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?

BOLIVIE



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



La Bolivie est un des 8 pays les plus riches en biodiversité sur la planète. En raison de la faible densité de population et de la difficulté d'accès, votre pays a encore d'immenses zones pratiquement non perturbées par l'activité humaine. On y recense 398 espèces de mammifères, 277 espèces de reptiles, 635 espèces de poissons d'eau douce, ou encore 1 448 espèces d'oiseaux, ce qui en fait le 5^e pays le plus riche en diversité d'oiseaux au monde.

En termes de paysages, votre territoire est composé de deux régions géographiques riches en biodiversité. À l'ouest, la cordillère des Andes borde un vaste plateau appelé l'Altiplano, où réside la majorité des Boliviens. À l'est, des plaines alluviales – composées de cours d'eau – et au climat tropical, abritent la forêt amazonienne, surnommée le poumon de la Terre.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre plus grand défi : la déforestation de la forêt amazonienne

Celle-ci est principalement causée par l'augmentation de l'activité agro-industrielle, notamment les cultures illégales de soja. En 2018, la Bolivie est le 3^e pays d'Amérique du Sud (après le Brésil et la Colombie) le plus touché par la destruction de ses forêts primaires. En outre, ce phénomène est aggravé par le trafic de terres : des fonctionnaires boliviens acquièrent de vastes terres publiques, et les revendent au secteur privé en retirant d'importants bénéfices.

Une population peu consciente de la menace sur la biodiversité

Les peuples indigènes et la biodiversité sont extrêmement affectés par la diminution de la surface des forêts. Mais une grande partie de votre population n'a pas conscience de la disparition de vos forêts, ni du lien entre la déforestation et d'autres problèmes (tels que la sécheresse). Dans ces conditions, la préservation de la biodiversité n'apparaît pas comme une priorité urgente pour une partie de votre population.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



La Bolivie est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Vos alliances habituelles lors des négociations :

Votre pays s'associe généralement aux autres pays d'Amérique du Sud avec lesquels vous partagez des accords commerciaux ainsi que des similitudes économiques, historiques et environnementales.

Votre réputation à l'international :

La position de votre pays sur l'environnement est controversée. Vous rejetez le système capitaliste à l'origine, selon vous, de la surexploitation des ressources naturelles et de la distribution inégale des richesses. Pour vous, le système international est opaque et illégitime, et ne prend pas en compte les intérêts des peuples indigènes.

Cependant, vous montrerez votre volonté de préserver la biodiversité et l'importance des savoirs traditionnels. Pour cela, vous demanderez un meilleur partage des technologies entre les pays et des bénéfices de l'utilisation des ressources biologiques issues des pays du Sud.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez la **Bolivie** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

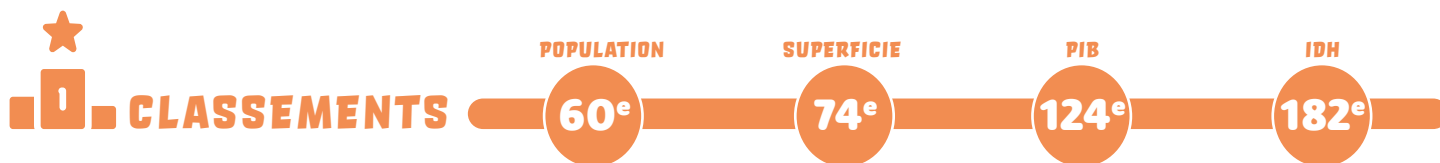
GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
- Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
- Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
- Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?

BURKINA FASO



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Pays du Sahel au cœur de l'Afrique de l'Ouest et sans accès direct à la mer, le Burkina Faso est composé de forêts, de champs agricoles, de terres de pâturage, de zones humides, d'écosystèmes urbains, des montagnes et de collines. Ces écosystèmes abritent 128 espèces de mammifères, 516 espèces d'oiseaux, 60 espèces de reptiles et amphibiens, 121 espèces de poissons, 1 515 espèces d'insectes et 1 915 espèces végétales connues et cultivées (céréales, légumes, tubercules, oléagineuses, etc.).

L'économie de votre pays dépend essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. L'agro-biodiversité est ainsi une ressource vitale pour la survie de l'ensemble de votre population.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Une forte dégradation de votre biodiversité qui nuit à votre économie fragile

Le niveau de menace sur la biodiversité de votre pays est inquiétant. Vous devez affronter une forte dégradation de vos ressources naturelles (l'eau, les organismes vivants dans les sols et la biodiversité). Outre la désertification, cette dégradation est due à d'autres facteurs : la population croît vite et utilise les terres sans aucun contrôle par les autorités, l'agriculture et l'élevage sont peu productifs, les lois sont peu appliquées, les enjeux écologiques sont négligés, le secteur privé s'est approprié la gestion des ressources naturelles...

Des conséquences graves pour votre population

Ces dégradations ont des répercussions sur le milieu social, notamment avec l'exode rural, qui accroît la pauvreté en milieu urbain. De plus, l'utilisation non durable des ressources accentue la sous-nutrition d'une partie de votre population. Vous réalisez cependant des progrès en matière de connaissances de la diversité biologique. L'environnement constitue votre premier capital économique. Vous savez que la réduction de la pauvreté passe nécessairement par une gestion durable des ressources naturelles.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Le Burkina Faso est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Vos alliances habituelles lors des négociations :

Vous êtes l'un des dix pays les moins développés du monde. À ce titre, pour pouvoir participer à l'effort mondial pour la biodiversité, vous demandez, via le groupement des pays les moins avancés (PMA), un soutien fort en matière d'aides internationales, en créant par exemple des fonds similaires aux « fonds climat ».

Votre réputation à l'international :

Vous demandez l'aide de la communauté internationale sur des points urgents : la lutte contre la pauvreté, la protection et promotion de la santé, la lutte contre la désertification, la promotion du développement agricole, la préservation de la diversité biologique et le transfert de techniques et savoirs permettant d'adopter des pratiques durables.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez le **Burkina Faso** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

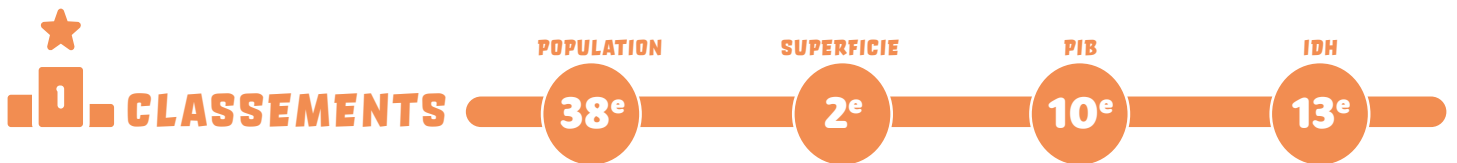
- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
- Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
- Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
- Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?



CANADA



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Malgré sa position septentrionale, le Canada recèle une grande diversité biologique due à l'immensité de son territoire : 10 millions de km² de milieux terrestres et d'eau douce, et 6,5 millions de km² de milieux marins. Le Canada est constitué d'une grande variété d'habitats, de paysages et de climats, qui abritent une vaste diversité biologique. On compte ainsi environ 71 000 espèces connues et vraisemblablement des dizaines de milliers d'autres qui n'ont pas encore été répertoriées.

Ses écosystèmes comprennent, entre autres, des forêts tempérées humides, des prairies, la toundra, des cours d'eau, des étangs à marée, des forêts de kelp, des glaces de mer d'une épaisseur de 2 mètres et des bouches hydrothermales des profondeurs océaniques.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Le Canada, principale victime du réchauffement climatique

De par votre situation géographique proche des pôles, vous êtes particulièrement touché par le réchauffement climatique, qui est deux fois plus important que le réchauffement mondial. En effet, ce phénomène a un impact plus fort sur les régions proches des pôles.

Votre pays fait face à un déclin de biodiversité sans précédent

Sur la période 1970-2014, un rapport de l'IPBES publié au printemps 2018 mentionne un recul de 43 % des mammifères, de 34 % des reptiles et amphibiens, de 20 % des poissons et de 44 % des oiseaux. Cette réduction des populations s'explique par différents facteurs : le changement climatique, la pollution, la surpêche et l'artificialisation du territoire. De plus, en matière de protection des territoires naturels, vous êtes loin de remplir vos engagements. En 2019, seuls 10 % des espaces canadiens étaient protégés, alors que vos objectifs prévoient 17 % pour l'année 2020.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Le Canada est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Vos alliances habituelles lors des négociations :

Vous êtes intégré au sein d'une coalition (États-Unis, Japon) dont le rôle est de contrebalancer l'influence de l'Union européenne à l'échelle mondiale.

Votre réputation à l'international :

Vous êtes très impliqué dans les négociations internationales sur la biodiversité. En effet, vous êtes particulièrement concerné par le réchauffement climatique, qui menace les écosystèmes canadiens. Vous êtes l'un des seuls pays de la négociation (avec les États-Unis) à avoir une présence près des pôles. La situation critique de ces habitats nordiques doit vous permettre d'alerter sur l'impact du réchauffement climatique sur la biodiversité. Votre pays doit profiter de ces négociations internationales pour prendre des mesures fortes de protection et de préservation de la biodiversité.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez le **Canada** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

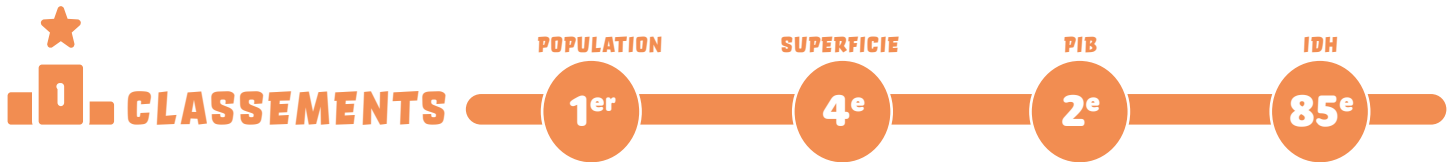
- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
 - Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
 - Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
 - Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?
-



CHINE



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



La Chine fait partie des 17 pays dits « mégadivers », dotés d'une biodiversité d'une richesse immense (à eux seuls, ces 17 pays détiennent au moins les deux tiers de la biodiversité mondiale). La Chine couvre en effet sept zones climatiques et une grande variété d'habitats : zones humides, déserts, montagnes, un très long littoral... Ces écosystèmes abritent un huitième des espèces de la Terre et près de 200 000 millions d'hectares de forêts. La Chine est peuplée par plus de 1 200 espèces d'oiseaux, 495 mammifères. On y trouve un grand nombre d'espèces endémiques, dont l'emblématique panda géant.

La Chine regorge de parcs nationaux, de réserves nationales et de sites classés à l'UNESCO. Par exemple, les sanctuaires des pandas géants du Sichuan regroupent sept réserves naturelles et neuf parcs paysagers, et abritent plus de 30 % de la population de pandas géants. De plus, la Chine compte 12 jardins botaniques de conservation des plantes.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



L'essor économique de la Chine à l'origine d'une pollution préoccupante

Depuis les années 1990, le pays a ouvert son économie au reste du monde et s'est industrialisé, urbanisé et développé très vite. Cela a entraîné la transformation des espaces naturels, la surexploitation des terres, la pollution et l'accélération du changement climatique. La Chine émet plus de gaz à effet de serre que tous les autres pays de la planète et doit affronter des problèmes considérables de pollution des sols, de l'eau et des terres. Des milliers de manifestations de la population chinoise ont lieu chaque année contre ces problèmes environnementaux, qui sont aussi des problèmes de santé publique.

Une dégradation rapide de votre biodiversité

Aujourd'hui, votre pays doit affronter une dégradation rapide de ses écosystèmes et de sa biodiversité. Le taux de disparition des espèces est supérieur à la moyenne mondiale.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



La Chine est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat.

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Un groupement de pays (Indonésie, Brésil, Madagascar, Chine) identifiés comme les plus riches en matière de biodiversité. Cette coalition se base sur la présence importante d'espèces endémiques au sein du territoire.
- Le groupe des « BRICS », qui rassemble les grandes puissances émergentes actuelles (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud). Vous pouvez travailler ensemble pour faire contrepoids aux puissances traditionnelles. Mais compte tenu de votre statut d'hôte des négociations, votre pays essaiera de se positionner comme meneur à suivre pour la protection de la biodiversité.

Votre réputation à l'international :

Votre pays a été jusqu'à récemment un obstacle majeur pour l'avancement des accords internationaux. Désormais, vous êtes d'avis que les États doivent respecter les accords internationaux sur l'environnement, tout en déterminant, chacun, sa propre démarche pour y arriver en fonction de sa réalité nationale.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez la **Chine** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

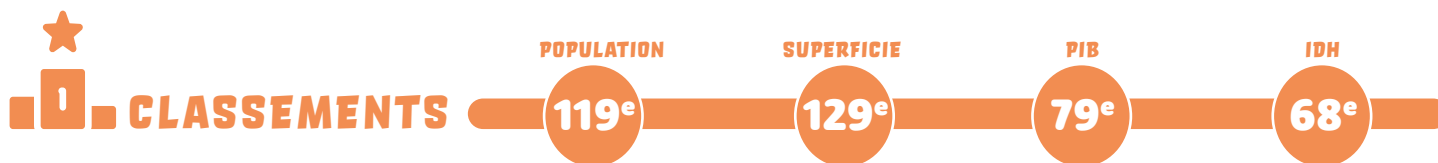
GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
 - Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
 - Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
 - Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?
-

COSTA RICA



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre pays a l'image d'un paradis pour la biodiversité : plus petit pays du continent américain, vous concentrez 6 % de la biodiversité de la planète, soit plus de 500 000 espèces. Votre territoire compte une multitude d'habitats : forêt tropicale, lagunes herbacées, mangroves, marais, pampas, volcans...

Votre gouvernement s'est engagé très tôt en faveur de la protection de la biodiversité. Le « droit à un environnement sain et équilibré » est même inscrit dans votre constitution. Vous avez également créé une justice de l'environnement. Votre gouvernement et vos citoyens accordent une grande importance à la conservation de votre patrimoine naturel, avec 25 % du territoire protégé. Vous avez plusieurs projets innovants pour inciter le secteur privé à adopter des pratiques plus vertueuses.

Vous profitez aussi de cet « or vert », principalement via l'écotourisme, qui est désormais votre principale source de revenus.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre principal défi : concilier croissance économique et préservation de l'environnement

Votre choix de développer l'écotourisme engendre parfois des conflits : distribution des ressources en eau inégales, imperméabilisation des sols due à la construction d'infrastructures touristiques, augmentation du trafic – routier, maritime et aérien – qui fragmente les milieux naturels, usage très important des pesticides (pour les monocultures d'ananas et de café notamment), difficultés d'application de certaines de vos lois (déchets et tri)...

Un système pour la protection des forêts plus ou moins efficace

Vous avez créé un système de récompense pour les petits propriétaires de forêts qui rendent des « services environnementaux » (protection de l'eau, de la biodiversité, des paysages, etc.). Cependant, ce système s'est montré impuissant face à des activités telles que le tourisme à grande échelle, la monoculture de l'ananas et du palmier africain, et aurait même favorisé la production de bois par de grandes entreprises.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Le Costa Rica est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat.

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Avec d'autres pays d'Amérique du Sud, vous partagez des accords commerciaux ainsi que des similitudes économiques, historiques et environnementales.
- **Votre pays a récemment monté une coalition avec plusieurs pays dont la France pour élargir à 30 % la surface d'aires protégées** sur terre et en mer d'ici 2030, contre 15 % sur terre et 8 % en mer aujourd'hui.

Votre réputation à l'international :

Vous êtes le pays qui lutte le plus pour l'environnement dans le monde. En montrant l'exemple, vous souhaitez asseoir votre réputation de « première démocratie verte du monde », et ainsi être leader dans la lutte pour la biodiversité. Pour cela, vous vous êtes fixé des objectifs ambitieux sur lesquels vous vous appuyez dans les négociations : réaliser de grandes campagnes de sensibilisation nationale, devenir la première économie neutre en carbone en investissant dans les énergies propres et protéger une large partie du territoire. **Vous avez obtenu le prix Champion de la Terre en 2019,** décerné par l'ONU, pour votre rôle dans la protection de la nature et vos politiques ambitieuses de lutte contre le changement climatique.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez le **Costa Rica** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

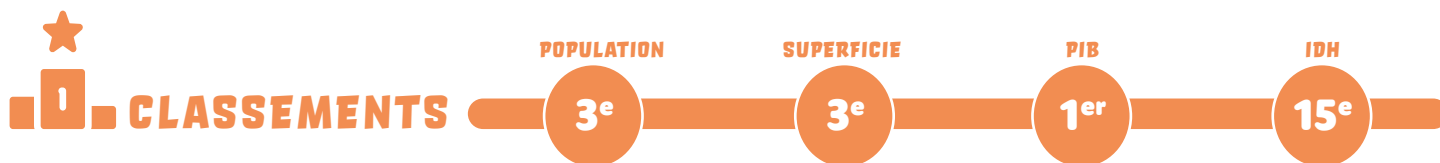
GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
- Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
- Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
- Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?

ÉTATS-UNIS



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre pays est l'un des plus vastes au monde, il comprend des reliefs et des climats très diversifiés. En effet, si la majorité des États fait partie de la zone tempérée, l'Alaska se situe dans la zone polaire et Hawaï a un climat subtropical.

Cette diversité territoriale abrite des écosystèmes riches et diversifiés. Les paysages des États-Unis sont réputés à travers le monde entier, grâce à de très nombreux parcs nationaux comme Grand Canyon, Rocky Mountains, Sequoia Park, Joshua Tree, Death Valley, etc.

Votre territoire est l'un des plus boisés au monde. Il abrite 3,03 millions de km² de forêt (forêt tropicale à Hawaï, toundra en Alaska, prairies au centre et zones désertiques au Sud-Ouest). Certaines forêts abritent des espèces uniques au monde comme les séquoias géants en Californie ou dans l'Oregon.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre biodiversité terrestre menacée par deux facteurs principaux

La première cause est le réchauffement climatique qui provoque sécheresses et incendies de forêts. D'après un rapport scientifique, sans une diminution importante des émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité de votre pays va être soumise à des transformations majeures. La seconde cause est l'expansion de l'agriculture intensive. De nombreuses espèces sont menacées. Le nombre d'oiseaux a chuté d'un tiers depuis 1970, soit une disparition de 3 milliards d'oiseaux en 45 ans. De nombreuses espèces migrent vers de nouveaux espaces et constituent des espèces invasives qui menacent la biodiversité dans leur nouveau milieu.

La biodiversité marine est également en danger

Dans le sud du pays, les récifs de coraux subissent de nombreuses perturbations : la fonte des glaces, la hausse du niveau et des températures des océans, leur acidification, l'augmentation des cyclones, etc. Toutes ces perturbations devraient dégrader les écosystèmes marins et diminuer la quantité de poissons. Cela pourrait par la même occasion mettre en péril les métiers liés à la biodiversité marine, comme la pêche.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Les États-Unis n'ont pas ratifié le texte sur la diversité biologique.

À ce titre, les États-Unis tiennent dans cette négociation un rôle d'observateur.

Votre pays est la première puissance mondiale et votre influence à l'international est majeure.

Votre volonté est de bloquer l'avancée du consensus entre les pays. Vous essaieriez d'influencer les négociations en coulisse pour la défense de vos intérêts, et de neutraliser le pouvoir de l'Union européenne.

Votre réputation à l'international :

Vous devez vous montrer dubitatif vis-à-vis de la perte de biodiversité. Le rayonnement et la supériorité économique de votre pays passent au-dessus des enjeux environnementaux. Vous n'accepterez aucune mesure qui pourrait affaiblir la puissance de votre pays.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez les **États-Unis** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

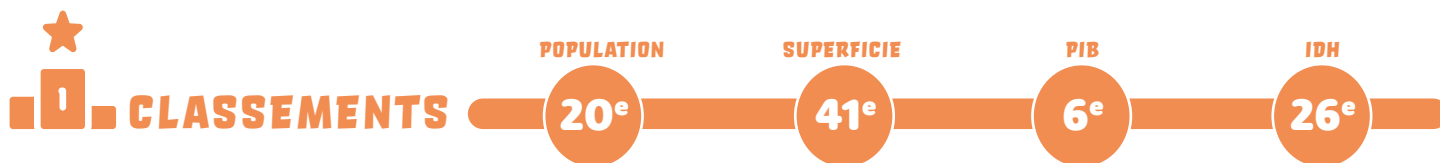
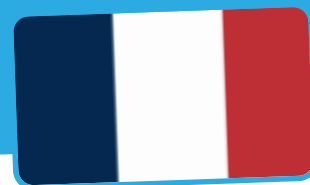
GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
- Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
- Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
- Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?

FRANCE



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Grâce à ses territoires d'outre-mer (Guyane, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, La Réunion...), votre pays est présent sur deux continents et dans tous les océans, sauf l'Arctique. La France constitue le 2^e espace maritime du monde, avec une superficie de 10 millions de km². Vous abritez sur votre territoire plus de 180 000 espèces différentes, ce qui représente 10 % de la biodiversité mondiale connue à ce jour.

En juin 2019, votre territoire est composé de 348 réserves naturelles (167 réserves naturelles nationales, 174 réserves naturelles régionales et 7 réserves naturelles de Corse). Ce nombre devrait augmenter d'ici 2023 avec la création ou l'extension de 20 réserves naturelles nationales, dont au moins deux en Outre-mer.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



La situation de la biodiversité française est particulièrement préoccupante

Vous faites partie, d'après la Liste rouge des espèces menacées 2018, des dix pays abritant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées (soit 1 301 espèces). En 2017, 33 % de vos espèces terrestres et 32 % de vos espèces marines sont considérées comme menacées ou quasi menacées, alors que ces taux s'élevaient à 23 % et 25 % en 2009. En Europe, 68 % des habitats menacés se situent en France !

L'agriculture intensive et l'artificialisation des sols menacent la biodiversité

- Vous êtes l'une des premières puissances agricoles au monde. L'agriculture dite « conventionnelle », basée sur la monoculture, l'usage de machines, d'engrais chimiques et produits phytosanitaires (pesticides...) constitue une menace pour la biodiversité, car elle nuit aux habitats naturels des espèces.
- L'artificialisation des sols – le fait de dénaturer et de détruire les habitats naturels de la faune et de la flore – constitue une des causes les plus importantes du déclin de la biodiversité française. Sur l'ensemble du territoire national, l'équivalent d'un département comme la Seine-et-Marne a été artificialisé entre 2006 et 2015, remplacé par des routes, habitations, zones d'activités, parkings...

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



La France est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat.

Votre puissance de négociation :

Vous avez un grand pouvoir de négociation car vous êtes la 6^e puissance mondiale et vous êtes membre de l'Union européenne, réputée pour être leader dans les négociations internationales pour l'environnement.

Votre réputation à l'international :

Vous êtes considéré comme un modèle à suivre en matière de politiques environnementales. Mais malgré les projets d'interdiction d'utiliser les insecticides néonicotinoïdes sur le territoire français, certaines de vos entreprises continuent à les produire sur le territoire pour les exporter vers d'autres pays, principalement en Afrique, ce qui nuit à votre réputation.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez la **France** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

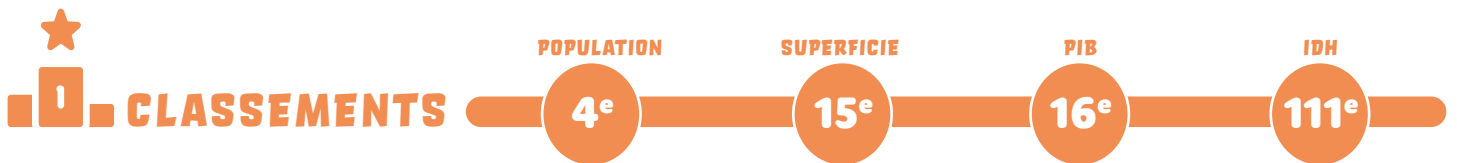
GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
- Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
- Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
- Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?

INDONÉSIE



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



En tenant compte des espèces connues à ce jour, l'Indonésie serait le lieu où le niveau d'endémisme est le plus élevé au monde, autrement dit une grande partie des espèces présentes ne se retrouve nulle part ailleurs.

Votre pays abriterait un tiers des insectes et des reptiles de la planète, un quart des champignons et des amphibiens, plus de 15 % des oiseaux et 12 % des mammifères. Les découvertes récentes de nouvelles espèces d'oiseaux et de requins montrent la richesse d'une biodiversité qui n'a pas fini d'être répertoriée ! Vous avez d'incalculables ressources forestières (3^e forêt tropicale du monde) et maritimes (vous partagez avec 6 autres pays le « triangle de Corail », qui représente 50 % de la biodiversité marine mondiale).

L'île de Bornéo représente seulement 1 % des terres de la planète, mais détient environ 6 % de la biodiversité mondiale. Recouverte de forêts tropicales, cette île est un haut lieu de biodiversité.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Un rythme de déforestation intense

Selon WWF, au cours des 22 dernières années, sur l'île de Sumatra, la principale île du pays, 50 % de la surface originelle de forêt a été défrichée. Cela s'explique par l'extension de la culture d'huile de palme et par les incendies causés par des pratiques illégales. Même si de nombreux efforts sont réalisés pour mettre en œuvre des productions durables, beaucoup des plantations de palmiers ne disposent pas d'autorisation et se trouvent dans des zones protégées.

Des animaux sauvages victimes du braconnage

C'est le cas des orangs-outans, enlevés de la nature pour satisfaire l'industrie du tourisme, des tigres chassés pour leurs peaux et leurs os, mais également des rhinocéros recherchés pour leurs cornes, ou des éléphants pour leurs défenses. Ce risque de disparition de la faune sauvage réduit également la capacité de régénération naturelle de la forêt.

La pollution des zones maritimes due aux activités humaines

Parmi les facteurs de pollution : la pollution plastique (l'Indonésie est le 2^e émetteur mondial de déchets plastiques), la surpêche, notamment illégale, et la mauvaise gestion des eaux usées qui se déversent en mer.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



L'Indonésie est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat.

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Un groupement de pays (Indonésie, Brésil, Madagascar, Chine) identifiés comme les plus riches en matière de biodiversité. Cette coalition se base sur la présence importante d'espèces endémiques au sein du territoire.
- Avec d'autres archipels comme les Maldives ou le Japon. Vous avez des enjeux similaires (montée des eaux, ressources limitées, sensibilité aux catastrophes naturelles, forte dépendance au commerce international).

Votre réputation à l'international :

Vous êtes un pays émergent et il est difficile pour vous de concilier tous les enjeux : croissance économique et démographique, protection de la biodiversité, changement climatique... Vous allez avoir besoin d'alliés, politiques et financiers, qui pourront vous aider. Au cours de ces négociations, vous pourrez mettre en avant la richesse de votre biodiversité, tout en restant conscients de vos intérêts économiques.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez l'**Indonésie** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

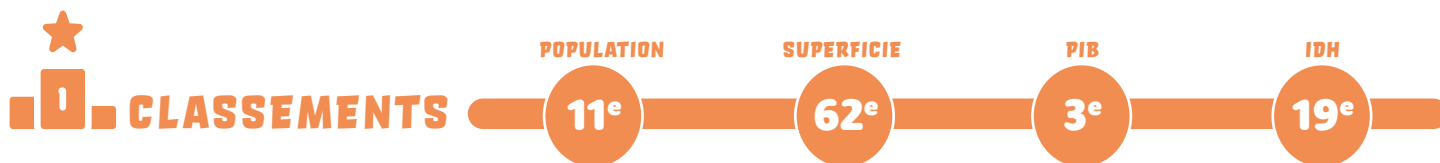
GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
- Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
- Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
- Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?

JAPON



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Tandis que la majorité de la population japonaise est concentrée sur des plaines côtières, deux tiers de votre pays sont constitués de montagnes et de forêts peu habitées.

Vous bénéficiez d'une grande variété d'écosystèmes : des zones volcaniques, montagneuses, de forêts humides et denses, ou encore de forêts de conifères, comme le cèdre et le cyprès du Japon. Tous ces écosystèmes abritent une biodiversité riche et unique. À titre d'exemple, ils sont traversés par de nombreuses espèces migratrices : des oiseaux comme la grue du Japon, des cétacés comme la baleine ou encore des tortues de mer. De plus, sur la côte Pacifique, les eaux concentrent de très nombreux poissons ainsi que des récifs coralliens.

On dit ainsi que le Japon est un des 34 points chauds de la biodiversité mondiale : autrement dit, ces zones nécessitent une attention particulière pour leur préservation.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Une biodiversité menacée

Aujourd'hui, la biodiversité japonaise est en danger : 29 espèces de mammifères, 33 espèces d'oiseaux et 537 plantes sont menacées. Certaines ont même disparu, comme le pigeon Ryukyu, l'oiseau grive des Bonin, le lion de mer japonais et la chauve-souris roussette d'Okinawa.

La principale cause : l'intensification des activités humaines

Lorsqu'ils construisent de nouvelles infrastructures, les humains détruisent des habitats naturels, ou les divisent en de plus petits fragments plus fragiles. Les activités qui surexploitent le plus vos ressources biologiques sont en constante croissance : la pêche industrielle (capturant un grand nombre de poissons), l'agriculture intensive... À l'inverse, d'autres activités traditionnelles, plus respectueuses de la biodiversité, sont abandonnées du fait du vieillissement de la population japonaise : c'est le cas par exemple des rizières en terrasse cultivées à la main.

Les autres menaces

Les écosystèmes de l'archipel se dégradent aussi du fait des espèces exotiques envahissantes et de la pollution par des substances chimiques toxiques provenant des usines et de l'agriculture intensive.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Le Japon est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat.

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Vous êtes intégré au sein d'une coalition (États-Unis, Canada) dont le rôle est de contrebalancer l'influence de l'Union européenne à l'échelle mondiale.
- Avec d'autres archipels (Maldives, Indonésie), vous avez des enjeux similaires (montée des eaux, ressources limitées, sensibilité aux catastrophes naturelles, forte dépendance au commerce international).

Votre réputation à l'international :

Votre culture traditionnelle de respect de la nature est réputée dans le monde entier. Par ailleurs, vous avez accueilli des négociations environnementales majeures, notamment à l'origine du protocole de Kyoto et des objectifs d'Aichi. Votre pays doit donc se montrer à la hauteur de sa réputation. Vous pourrez vous appuyer sur vos capacités d'innovation et de diplomatie pour aboutir à la signature d'un texte consensuel et ambitieux.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez le **Japon** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
 - Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
 - Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
 - Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?
-

MADAGASCAR



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Constituée de forêts tropicales humides, savanes, steppes, plateaux et zones côtières, l'île de Madagascar abrite une biodiversité incomparable. Son caractère insulaire et la variété de ses climats et reliefs ont favorisé le développement de nombreuses espèces n'existant nulle part ailleurs, appelées « espèces endémiques ». Celles-ci représentent 80 % de vos espèces, comme les lémuriens, ainsi que de nombreuses espèces d'oiseaux, de caméléons, de grenouilles et de baobabs.

Le troisième plus grand récif corallien du monde se trouve à Madagascar. Il constitue un habitat pour de très nombreuses espèces marines, mais représente aussi une ressource économique pour les populations côtières. Au Sud-Ouest se trouvent les forêts de mangroves qui abritent des oiseaux, coquillages, crabes et poissons.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



La disparition inquiétante de vos écosystèmes menace votre biodiversité

Depuis 1950, votre pays a perdu près de la moitié de ses forêts, notamment la mangrove. La faune est également menacée, à l'image de l'animal emblématique du pays, le lémurien. De même, 43 % des espèces d'eau douce des zones sensibles de Madagascar sont menacées.

Des causes humaines à l'origine de cette situation critique

- Votre population augmente vite en raison du taux de natalité élevé. Le besoin de se nourrir et de se loger sur de nouvelles terres entraîne ainsi la déforestation et la surexploitation des ressources naturelles.
- Certaines pratiques comme la surpêche, la culture sur brûlis, la collecte du bois de chauffage sont néfastes pour votre biodiversité.
- Ces pratiques sont aggravées par la corruption et l'insécurité : pêche illicite, trafic d'animaux, coupe illégale de bois précieux, exploitation minière de zones protégées, déboisement soutenu par les élites locales...

Madagascar : un des pays les plus vulnérables au changement climatique

Le bouleversement du rythme des précipitations entraîne une alternance entre inondations et sécheresses prolongées, ce qui nuit aux écosystèmes. Par ailleurs, l'augmentation du niveau de CO₂ dans l'atmosphère réchauffe et acidifie les océans. Cela menace les récifs coralliens qui abritent de nombreuses espèces marines.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Vous avez signé et ratifié l'ensemble des accords internationaux sur l'environnement

En raison de vos faibles moyens financiers et matériels, ces accords vous permettront de bénéficier de l'aide internationale liée à la protection de la biodiversité.

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Un groupement de pays (Indonésie, Brésil, Madagascar, Chine) identifiés comme les plus riches en matière de biodiversité. Cette coalition se base sur la présence importante d'espèces endémiques au sein du territoire.
- Le groupement des pays les moins avancés (PMA), qui offre un soutien fort en matière d'aides internationales, en créant par exemple des fonds similaires aux « fonds climat ».

Votre réputation à l'international :

La biodiversité de votre territoire constitue votre unique richesse, mais votre gouvernement n'a pas les moyens pour lutter contre les menaces. Durant les négociations, vous devrez être très impliqué. Votre objectif est d'aboutir à la signature d'un texte qui puisse soutenir vos efforts de préservation de la biodiversité.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez le **Madagascar** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

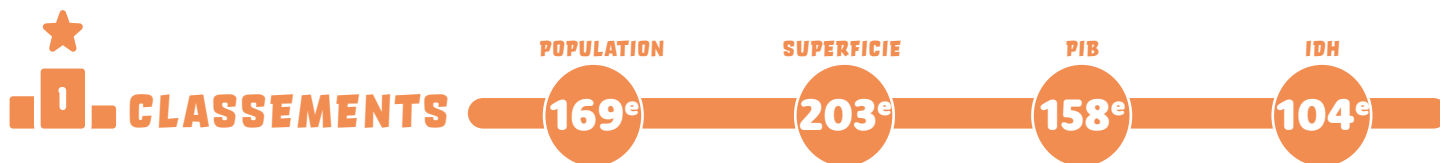
GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
 - Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
 - Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
 - Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?
-

MALDIVES



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Vous êtes l'un des plus petits États membres de l'ONU, avec 340 000 habitants, constitué de 1 192 îles éparpillées sur 800 kilomètres, et dont seulement 200 sont habitées. Vous abritez un écosystème fragile et inestimable, dont 3 % des récifs coralliens du monde.

La principale source de biodiversité dans les Maldives se trouve dans l'océan, les îles n'étant qu'une partie minime de votre territoire.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Vous êtes aussi l'une des zones les plus vulnérables à la montée des eaux : 80 % de vos terres sont à moins d'un mètre au-dessus du niveau de la mer. Vos habitants risquent donc de devenir des « réfugiés climatiques ».

Les principaux écosystèmes menacés sur vos terres sont les mangroves, à cause de la perte et la détérioration des habitats naturels.

La pollution et les déchets apportés par le tourisme menacent l'écosystème environnant, à commencer par les barrières de corail. Vos récifs coralliens ont massivement blanchi en raison des changements climatiques, notamment à cause du phénomène El Niño. Ces écosystèmes sont pourtant une richesse cruciale pour votre État. Les coraux fournissent des services pour la pêche, le tourisme, la protection des côtes, et jouent un rôle important pour les avancées médicales.

Votre pays dépend en grande partie de ses ressources naturelles, à la fois pour ses revenus nationaux, son alimentation, et d'autres besoins élémentaires. Ces ressources représentent 98 % de vos exports, 89 % de votre PIB, 62 % de vos échanges internationaux et 71 % de vos emplois nationaux.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Les Maldives sont membres des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat.

Vos alliances habituelles lors des négociations :

Avec d'autres archipels comme l'Indonésie ou le Japon, vous avez des enjeux similaires (montée des eaux, ressources limitées, sensibilité aux catastrophes naturelles, forte dépendance au commerce international).

Votre réputation à l'international :

Votre position vis-à-vis de la biodiversité est mitigée. Vous souhaitez avant tout la protéger. Vous participez aux discussions internationales sur l'environnement depuis un certain moment et vous êtes l'un des premiers pays à avoir lancé l'alerte ! Cependant, vous manquez de moyens. Pour réussir à protéger votre biodiversité, vous demandez à la communauté internationale lors des négociations :

- de financer vos projets en faveur de la biodiversité ;
- de vous apprendre les compétences nécessaires pour comprendre et résoudre vos problèmes environnementaux.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez les **Maldives** dans la prochaine COP sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche.
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation.
- Faites une recherche documentaire pour répondre aux questions de chaque groupe de travail. Les informations collectées vous aideront à définir votre position sur les différentes parties du texte de négociation et à préparer vos arguments.
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture.

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

- Quel est le pourcentage de zones terrestres et marines protégées dans votre pays ?
- Quelle est la superficie de forêt dans votre pays ?
Avez-vous mis en place des mesures pour protéger votre forêt et lutter contre la déforestation ?
- Votre pays importe-t-il des produits issus de la déforestation.
Exemple de produits : cacao, soja, huile de palme, etc.
Si oui, avez-vous mis en place des mesures pour lutter contre la déforestation importée ?
- Votre pays lutte-t-il contre les espèces exotiques envahissantes ?
- Votre pays mène-t-il des projets de restauration des écosystèmes dégradés (exemples coraux, mangroves, zones humides, etc.) ?

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

- Votre pays a-t-il réduit son usage de pesticide ?
- Votre pays encourage-t-il l'agriculture biologique ?
- Votre pays est-il mobilisé pour lutter contre la surpêche ?
Quelles sont les principales conséquences de la surpêche sur votre pays ?
- Votre pays est-il un gros producteur de plastique ?
Quelles sont les principales conséquences de la pollution plastique sur votre pays ?

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

- Est-ce que votre pays coopère avec d'autres pays et acteurs (ONG, experts, entreprises, etc.) pour protéger la biodiversité ?
 - Quelle est la situation des populations autochtones dans votre pays ?
Sont-elles associées aux décisions sur la biodiversité ?
 - Votre pays contribue-t-il au financement de la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
 - Votre pays tire-t-il des bénéfices de ressources biologiques issues d'autres pays (exemple médicaments, produits cosmétiques) ?
-

GIEC

GRUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT



PRÉSENCE DANS LE MONDE

Composé de scientifiques du monde entier
et de représentants d'États



Vous représentez le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Créé en 1988 par les Nations unies, le GIEC est un organisme composé de plus de 2 000 scientifiques présents dans le monde entier, ainsi que de représentants de différents États.

Vos études scientifiques permettent aux négociateurs sur le climat de s'informer et de comprendre les dernières avancées sur la science du climat dans le monde. Ainsi, votre action est importante car vous aidez les États à prendre des décisions en faveur de la protection de l'environnement.

QUI ÊTES-VOUS ?

Vous avez publié un premier rapport en 1990, dans lequel vos scientifiques constataient qu'il y avait une probabilité élevée que le changement climatique en cours soit aussi dû à des activités humaines. Ainsi, l'effet de serre qui implique le réchauffement de la surface de la Terre serait accentué par les émissions de gaz à effet de serre (GES) dues aux activités humaines.

Depuis ce premier rapport, vous avez publié cinq autres rapports sur le changement climatique, notamment celui de 2021 dans lequel vous affirmez que l'activité humaine est responsable "sans équivoque" du réchauffement climatique, qui provoque "des changements rapides dans l'atmosphère, les océans, la cryosphère et la biosphère". Les précédents rapports qualifiaient la responsabilité humaine d'"extrêmement probable".

Vous ajoutez que le climat est en train de changer partout dans le monde et plus rapidement que prévu. Même en limitant le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles devraient se multiplier.

Vous avez été déçu de la position climatosceptique de l'ancien président des États-Unis, Donald Trump.

Lors de vos travaux, vous échangez beaucoup avec les représentants de l'IPBES, une organisation similaire à la vôtre.

VOS ACTIONS

BLACKROCK



PRÉSENCE DANS LE MONDE

La société possède 70 bureaux à travers 30 pays



1988

VOUS ÊTES LE PLUS GRAND GESTIONNAIRE D'ACTIFS FINANCIERS AU MONDE

Votre métier est de gérer de l'argent (appelé « actifs financiers »), pour le compte d'investisseurs, par exemple en achetant pour eux des parts d'entreprises.

Blackrock et les acteurs de la finance ont un rôle important à jouer : en devenant en partie « propriétaires » des grandes entreprises, ils peuvent influencer leurs décisions. Ainsi, ils peuvent favoriser les entreprises responsables ou encourager les entreprises à le devenir.

À ce propos, votre président Larry Fink s'est exprimé sur les questions de développement durable en invitant les entreprises à répondre aux défis écologiques et à prouver à leurs clients qu'elles apportent un bénéfice à la société. Il parle ainsi de « trouver leur raison d'être ».

Pourtant, BlackRock, qui dispose d'un droit de vote dans les entreprises dont il est actionnaire, n'a soutenu que 10 % des résolutions en faveur du climat soumises lors des assemblées générales de ces entreprises. Vous êtes donc soupçonné d'hypocrisie !

QUI ÊTES-VOUS ?

En janvier 2020 vous avez conclu un partenariat, le Climate Finance Partnership, avec la France et l'Allemagne pour financer des projets liés au climat dans des pays d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine. De façon plus globale, vous avez récemment annoncé vouloir renforcer vos investissements durables, espérant les faire passer de 90 milliards actuellement à 1 000 milliards de dollars d'ici dix ans.

Sans donner de date précise, vous avez prévu de retirer vos investissements des sociétés dont plus de 25 % des revenus proviennent de la production de charbon thermique.

Toutefois, vous êtes encore critiqué par de nombreuses ONG qui attendent les résultats concrets de vos engagements :

- d'après le réseau BlackRock's Big Problem, vous restez le premier investisseur des entreprises pétrolières ;

- d'autres associations pointent le fait que vous soyez l'un des principaux actionnaires du groupe JBS, entreprise du secteur alimentaire, critiqué pour l'élevage intensif et sa participation à la déforestation de l'Amazonie.

VOS ACTIONS

CDB**SECRETARIAT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE
BIOLOGIQUE****PRESENCE DANS LE MONDE**

193 gouvernements ont ratifié la convention

Convention on
Biological Diversity

DATE DE CREATION

1993

LA CDB EST SOUVENT CONSIDEREE COMME LE PRINCIPAL INSTRUMENT DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Vous incarnez la Convention sur la diversité biologique (CDB), considérée à l'international comme le principal organisme de négociation sur la biodiversité. Elle est à l'origine du traité international du même nom créé lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro le 5 juin 1992. Celui-ci reconnaît pour la première fois au niveau du droit international que la conservation de la diversité biologique est une préoccupation commune pour l'ensemble de l'humanité. Il est structuré autour de trois objectifs :

- la conservation de la diversité biologique ;
- l'utilisation durable de la diversité biologique ;
- le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Vous vous intéressez à tous les niveaux de la diversité biologique, autrement dit à toutes les formes de vie sur Terre, qu'il s'agisse des écosystèmes, des animaux, des plantes, des champignons, des micro-organismes et de la diversité génétique. Pour mettre en place vos actions, vous couvrez également tous les domaines possibles, tels que la science, la politique, l'enseignement, l'agriculture, le monde des affaires, ou encore la culture.

QUI ÊTES-VOUS ?

La convention est juridiquement contraignante, ce qui signifie que les pays qui signent le traité s'engagent à respecter les engagements pris.

En cas de défaillance des États, la CDB les aide à divers niveaux (juridique, technique comme financier) jusqu'à ce qu'ils parviennent à respecter les engagements du traité.

Par ailleurs, tous les deux ans, la Conférence des parties (COP) analyse les progrès accomplis au regard des objectifs de la convention, fixe des priorités et établit des plans de travail.

VOS ACTIONS



FONDS MONDIAL POUR LA NATURE



PRÉSENCE DANS LE MONDE

Plus de 100 pays et 6 millions de membres

DATE DE CRÉATION

1961

« 87 % DES ZONES HUMIDES ONT DISPARU »

Vous êtes une des organisations non gouvernementales (ONG) les plus importantes du monde puisque vous comptez aujourd'hui près de 6 millions de membres. La mission que vous vous êtes donnée est de construire un avenir dans lequel l'humanité pourra vivre en harmonie avec la nature.

Pour cela, vous travaillez avec les gouvernements pour améliorer leurs réglementations, avec les entreprises pour trouver des solutions économiques pérennes, et avec les communautés pour aider à développer des conditions de vie durables.

Vous attendez également que la communauté internationale, notamment les États influents en matière de politique internationale, agisse et soit active sur le sujet de la biodiversité. Vous souhaitez ainsi qu'elle énonce clairement des objectifs de restauration de la biodiversité, qu'elle élabore des indicateurs de progrès mesurables et pertinents, et enfin qu'elle mette sur pied des mesures pour atteindre les objectifs dans les délais requis.

QUI ÊTES-VOUS ?

Vous publiez tous les deux ans un rapport intitulé « Planète vivante » présentant l'état de la biodiversité sur la planète. Dans votre dernier rapport, vous exposez le déclin de la faune, en mettant notamment en avant les informations suivantes :

- entre 1970 et 2014, le nombre des vertébrés sauvages a diminué de 60 %, et les animaux d'eau douce de 83 % ;
- le taux d'extinction des espèces est 100 à 1 000 fois supérieur à ce qu'il était il y a quelques siècles.

La dégradation des habitats est la principale menace pour la biodiversité. Entre 2000 et 2014, le monde a perdu 920 000 km² de forêts, soit une surface équivalente à la France et l'Allemagne réunies. Les zones humides sont les plus impactées, avec une perte de 87 % de leur étendue.

Ce déclin de la biodiversité a un coût, puisque les services de la nature sont estimés à environ 125 000 milliards de dollars US par an. Les services de la nature – services écologiques ou écosystémiques – correspondent aux services rendus gratuitement par la nature, incluant par exemple la pollinisation par les abeilles, l'aération des sols par les vers de terre ou encore l'épuration des eaux par certaines plantes.

VOS ACTIONS

NESTLÉ



PRÉSENCE DANS LE MONDE

413 usines dans 85 pays du monde

DATE DE CRÉATION

1866

1^{RE} ENTREPRISE AGROALIMENTAIRE DU MONDE

Nestlé est l'une des plus grandes multinationales du secteur agroalimentaire au monde.

L'huile de palme est un ingrédient essentiel dans vos produits. Vous le cultivez principalement en Indonésie et en Malaisie. Toutefois, votre entreprise est critiquée pour :

Son impact environnemental néfaste

La culture massive du palmier à huile détruit les forêts primaires (forêts sans trace d'activité humaine), qui constituent l'habitat naturel de nombreuses espèces, comme l'orang-outan.

La déforestation relâche non seulement du CO₂ dans l'atmosphère, mais elle diminue en outre la capacité de stockage du CO₂ des forêts, ce qui accélère le réchauffement climatique.

L'équilibre des écosystèmes est perturbé : auparavant éliminées par les orangs-outans, certaines espèces d'insectes et de bactéries dangereuses prolifèrent désormais.

Son impact social néfaste

Vous êtes suspecté de recourir au travail forcé et au travail d'enfants. Le niveau de salaire des ouvriers est perçu comme injuste.

Enfin, vous êtes également critiqué à travers votre marque Nescafé et ses capsules en aluminium, qui génèrent inutilement de grandes quantités de déchets et sont très peu recyclées.

QUI ÊTES-VOUS ?

En 2019, au cours du Sommet action climat des Nations unies, vous vous êtes engagé avec 19 autres entreprises comme Danone, Google et L'Oréal, à préserver la biodiversité tout au long du processus d'élaboration de vos produits.

Autrement dit, vous devrez veiller à protéger la biodiversité à chaque étape de fabrication. Cela signifie que vous devez désormais vérifier que vos fournisseurs – d'huile de palme ou de cacao par exemple – sont bien respectueux de la biodiversité.

Vous vous êtes déjà associé dans le passé à WWF, de manière à bénéficier de l'expertise environnementale de cette ONG pour améliorer vos pratiques. Ce type de partenariat peut être très utile pour vous sur la scène internationale. En obtenant le soutien de WWF, vous exprimez à la communauté internationale une volonté de travailler en faveur de la biodiversité.

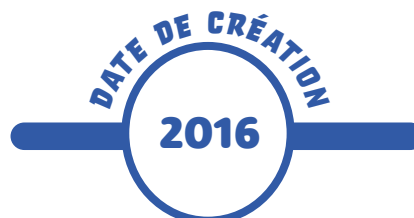
VOS ACTIONS

BRUT NATURE

**Brut.
nature**

PRÉSENCE DANS LE MONDE

Plus de 5 pays



UN MILLIARD DE VIDÉOS BRUT SONT VUES TOUS LES MOIS

Dans cette COP sur la biodiversité, vous représentez des journalistes du média Brut Nature.

Brut, « Le média d'info 100 % vidéo » est aujourd'hui présent en France, aux États-Unis, au Mexique, en Inde et au Royaume-Uni. Son audience atteint le milliard de vidéos vues par mois. Il a été créé par Renaud Le Van Kim et Roger Coste, anciens de Canal+, Guillaume Lacroix de Studio Bagel et Laurent Lucas, anciennement au « Petit Journal ». Brut traite de nombreux types de sujets (actualité, économie, culture, etc.) grâce à un format court de vidéos au montage saccadé et sous-titré. Ces reportages sont uniquement diffusés sur les réseaux sociaux Twitter, Facebook et Instagram, ainsi que sur la chaîne France Info.

QUI ÊTES-VOUS ?

Brut Nature correspond à la section du site qui traite des sujets liés à l'environnement, au réchauffement climatique et à la biodiversité.

IPBES

GRUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS SUR
LA BIODIVERSITÉ ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES



PRÉSENCE DANS LE MONDE

100 pays membres de l'ONU

DATE DE CRÉATION

2012

L'IPBES S'APPUIE SUR PRÈS DE 1 000 EXPERTS

Dans cette COP sur la biodiversité, vous représentez l'IPBES, le Groupe intergouvernemental d'experts sur la biodiversité et les services écosystémiques.

QUI ÊTES-VOUS ?

L'IPBES a été créé en 2012 par plus de 100 pays membres de l'ONU sur le modèle du GIEC. Vous vous appuyez sur près de 1 000 experts qui analysent l'état de la biodiversité dans le monde. Vous informez et conseillez les représentants des États sur les mesures à prendre pour lutter contre le déclin de la biodiversité.

En 2019, vous avez publié le premier rapport qui évalue l'état de la biodiversité mondiale. Cette recherche a été élaborée avec des centaines d'experts, issus de 50 pays différents et se basant sur des savoirs locaux. Le rapport évalue les changements sur les écosystèmes au cours des 50 dernières années. Il établit le lien entre l'extension des activités humaines et leurs impacts néfastes sur la nature, ainsi que des scénarios possibles pour les décennies à venir.

Vous estimez que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, environ 1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction dans les prochaines décennies. Vous avez classé les facteurs de changement qui ont les plus forts impacts à l'échelle mondiale en cinq catégories :

Les changements d'usage des terres et de la mer ;

L'exploitation directe de certains organismes ;

Le changement climatique ;

La pollution ;

Les espèces exotiques envahissantes.

Les gouvernements s'inspirent de vos travaux

Le 19 décembre 2019, le Conseil européen (institution qui réunit les chefs des 27 États membres de l'Union européenne) s'est engagé à renforcer ses efforts pour mettre fin au déclin de la biodiversité et restaurer les écosystèmes en se basant sur les conclusions du rapport de l'IPBES.

ACTUALITÉS RÉCENTES



UICN

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

PRÉSENCE DANS LE MONDE

Présent dans 160 pays

DATE DE CRÉATION

1948

L'UICN S'APPUIE SUR PLUS DE 1 300 ORGANISATIONS MEMBRES ET 14 500 EXPERTS

Créée en 1948, l'UICN compte plus de 1 300 organisations adhérentes – y compris des gouvernements et des organisations non gouvernementales (ONG), c'est-à-dire financées par des dons provenant d'entreprises et de particuliers – ainsi qu'un réseau de 14 500 experts. Vous êtes ainsi le plus vaste réseau mondial de protection de l'environnement !

Grâce à votre réseau, vous combinez les connaissances scientifiques des experts du monde entier ainsi que le savoir traditionnel des communautés locales. Vous avez ainsi une quantité très importante de données et d'informations sur lesquelles vous appuyer.

Votre influence est mondiale, transversale et incontournable. Vous établissez des groupes de travail en rassemblant différentes parties prenantes à l'international pour favoriser le partage d'expériences : gouvernements, ONG, scientifiques, entreprises, communautés locales, groupes de populations autochtones, organisations caritatives...

QUI ÊTES-VOUS ?

Vous êtes impliqué dans les grandes négociations internationales sur la nature et l'environnement telles que les COP sur la biodiversité, ou encore votre propre « Congrès mondial de la nature de l'UICN ».

Grâce à votre statut officiel d'Observateur des Nations unies, vous veillez à ce que la protection de la nature soit prise en compte dans les décisions internationales majeures.

Vous travaillez dans le cadre des 20 objectifs d'Aichi pour la biodiversité et des 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Votre programme vise surtout à répondre aux ODD :

14, conservation et l'utilisation durable des océans ;

15, préservation des écosystèmes terrestres et d'eau douce.

Vous menez des centaines de projets de terrain dans le monde entier. Ces projets permettent de mieux gérer les ressources en eau, restaurer les forêts, protéger les côtes et les océans, et accompagner les entreprises à devenir plus durables.

VOS ACTIONS

TEXTE DE NÉGOCIATION

TEXTE DE NÉGOCIATION

COMMENT UTILISER CE TEXTE ?

Vous, négociateurs de la COP Biodiversité, devez lire le texte suivant et négocier sur son contenu. Votre objectif : négocier et adopter un texte en fin de négociation. Pour cela, vous devez choisir parmi les termes proposés entre crochets lesquels vous souhaitez garder, supprimer ou remplacer par d'autres propositions que vous pouvez élaborer vous même.

Vous êtes encouragés à avoir le texte avec vous lors des négociations. Vous pouvez l'afficher en format numérique dans chaque salle pour tout le monde, ou l'avoir en main propre en format imprimé.

Rappel : Vous pouvez modifier ce texte de négociation, ajouter des éléments de contexte, modifier les mesures proposées et en ajouter. En effet, vous n'avez aucune obligation de traiter chaque mesure proposée ici.

De plus, il peut être judicieux de discuter les mesures dans l'ordre proposé, mais ce n'est qu'un support indicatif : vous pouvez les traiter dans l'ordre que vous souhaitez. Il s'agit de votre texte de la COP Biodiversité, c'est votre accord !



CONFÉRENCE DES PARTIES DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE EXTRAIT DU PROJET DE NÉGOCIATION

SUJETS RELATIFS À L'OBJECTIF 1 : PROTÉGER LES ESPÈCES ET LES ESPACES

La Conférence des Parties,

1. Rappelant les conclusions alarmantes du dernier rapport des scientifiques de l'IPBES sur l'état de la biodiversité et le danger d'extinction menaçant près d'1 million d'espèces animales et végétales, [appelle] [encourage] [exige] une action internationale forte pour mettre un terme à la disparition de la biodiversité.

2. Décide d'augmenter les zones protégées et les porter à [30%], [50%] des terres et mers d'ici [2030], [2050].
Actuellement seulement 17 % des surfaces terrestres et 8 % des surfaces marines sont protégées. Une zone protégée est un territoire sur lequel les activités humaines sont encadrées, voire interdites comme l'agriculture, l'urbanisation ou le tourisme et un suivi scientifique est assuré.

3. Décide de protéger au moins [50%] [80 %] de l'Amazonie d'ici à 2025 pour éviter le point de non-retour, c'est-à-dire le moment où l'Amazonie ne jouera plus le rôle essentiel de poumon de la terre.

4. [Encourage] [Demande] aux parties de lutter contre la déforestation importée, notamment en taxant davantage les produits agricoles importés comme le soja.

5. Encourage les Parties à [recenser] [contrôler] [éradiquer] les espèces exotiques envahissantes susceptibles d'être introduites involontairement sur leur territoire, en particulier dans les zones sensibles comme les ports, les routes connectées et les voies ferrées, afin de limiter leur impact sur la biodiversité locale.

6. [Invite] [Encourage] [Oblige] les Parties à restaurer [intégralement] [en partie] [si elles les trouvent nécessaire] les écosystèmes fragiles menacés par les changements climatiques. Ce sont par exemple les coraux, les mangroves, les zones humides, qui constituent un rempart contre les risques de catastrophe naturelle (inondations, sécheresse, érosion du littoral, etc.).

SUJETS RELATIFS À L'OBJECTIF 2 : UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

1. Décide de [diminuer] [éliminer] [interdire] l'usage des engrais chimiques et des produits phytosanitaires (par exemple le Roundup) qui sont nocifs pour les insectes, les oiseaux, les amphibiens, les micro-organismes présents dans les sols, etc., d'ici [2030] [2035] [2040].
2. [Encourage] [Oblige] chaque Partie à aider financièrement ses agriculteurs pour [avoir des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement] [développer l'agriculture biologique].
3. Rappelant qu'aujourd'hui, 90% des stocks de poissons dans le monde sont surexploités, [oblige] [demande aux] [invite] les Parties à mettre en place une gestion durable de la pêche afin de restaurer les stocks de poisson, mollusques et crustacés des océans et ainsi garantir des moyens de subsistance à des milliards d'individus dont les revenus en dépendent.

SUJETS RELATIFS À L'OBJECTIF 3 : UTILISER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DE MANIÈRE JUSTE ET ÉQUITABLE

La Conférence des Parties,

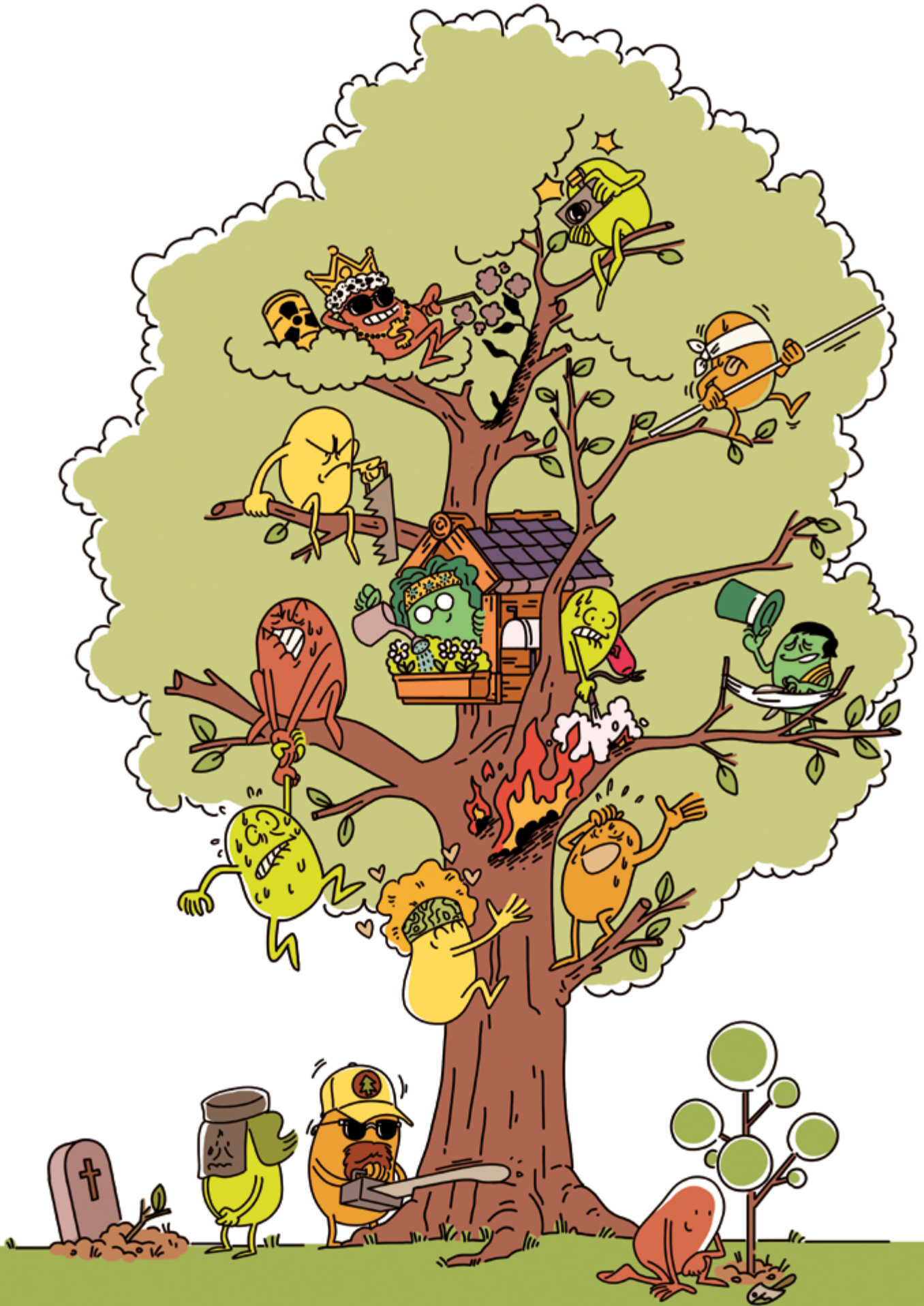
1. Reconnait l'importance d'une coopération entre les pays et acteurs non étatiques (ONG, entreprises, experts, presse) dans l'utilisation de la biodiversité et dans l'effort de sa protection.
2. [Propose] [Encourage] [Oblige] les Parties à associer les populations autochtones et les communautés locales, en particulier les femmes et les jeunes, aux consultations et à la prise de décisions relatives à la biodiversité.
3. [Propose à] [Demande à] [Oblige] chaque pays de contribuer chaque année à la constitution d'un fonds international pour la biodiversité.

4. Décide d'établir une réglementation internationale pour lutter contre la (sur)pêche illégale, qui s'appuie sur [des aides financières] [fortes restrictions] [sanctions].
5. Demande que chaque Partie, d'ici 2025, mette en place la collecte et le tri des déchets [partout], [dans les grandes villes].
6. Décide que chaque Partie devra réduire [totalement] [de moitié] la production et la vente de plastique à usage unique d'ici 2025.

4. Décide que les pays devront financer la protection de la biodiversité à hauteur de [20 milliards] [50 milliards] [90 milliards] de dollars par an d'ici 2030.
5. Demande à ce que la moitié de ces financements soient réservée aux Pays parmi les Moins Avancés et aux Petits Etats Insulaires en développement.
6. [Encourage] [Oblige] les Parties à partager les bénéfices de l'utilisation des ressources biologiques issues des pays du Sud (médicaments, produits cosmétiques par exemple).

Une version modifiable du texte est disponible via ce [lien](#) ainsi qu'une sitographie. Elle pourra être utilisée pour rechercher les réponses aux questions posées dans les fiches pays.

SUPPORTS D'ACTIVITÉS





ÉTATS-UNIS



BRÉSIL



ALLEMAGNE



AUSTRALIE



BOLIVIE



**BURKINA
FASO**



CANADA



CHINE



**COSTA
RICA**



ÉTATS-UNIS



FRANCE



INDONESIE



JAPON



MADAGASCAR



MALDIVES

**CARTE
CRITÈRE**



AUSTRALIE



ALLEMAGNE



BRÉSIL



**AFRIQUE
DU SUD**



CHINE



CANADA



**BURKINA
FASO**



BOLIVIE



INDONESIE



FRANCE



ÉTATS-UNIS



**COSTA
RICA**

NOM DU CRITÈRE

**CHIFFRE DE
RÉFÉRENCE**



MALDIVES



MADAGASCAR



JAPON

THE BIG IDEA. TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Objectif : « Comment je peux agir pour... »	Aire géographique : « ... dans... »	Acteur : « ... en étant... »
1. Protéger les abeilles	1. Un petit État insulaire	1. Un établissement scolaire
2. Protéger la biodiversité contre le réchauffement climatique	2. Un pays en développement	2. Une ONG environnementale
3. Sauver une espèce menacée	3. Une zone très industrialisée	3. Une start-up innovante
4. Protéger les espèces « clés de voûte » de l'écosystème	4. Une périphérie urbaine pauvre	4. L'UICN
5. Rétablir les zones humides	5. Une zone exposée aux catastrophes naturelles (feux, inondations, ouragans, tsunamis...)	5. Une mairie
6. Lutter contre la déforestation	6. Un pays densément peuplé	6. Un gouvernement
7. Réintroduire des espèces locales	7. Une zone frappée d'extinction massive de sa biodiversité	7. L'ONU
8. Favoriser une agriculture durable	8. Une zone de monoculture intensive	8. Une entreprise sociale
9. Faire cohabiter la nature et l'homme	9. Une grande ville	9. Une banque de développement
10. Favoriser la participation des populations locales	10. Un village indigène	10. Une entreprise de l'agroalimentaire

TEST. QUEL NÉGOCIATEUR ES-TU ?

1/ La majorité des délégations sont en faveur d'une mesure ambitieuse pour la biodiversité, mais qui risque néanmoins de freiner le développement d'une des activités économiques de votre pays.

- ▲ Quoi qu'il en coûte, vous êtes décidé à soutenir toutes les avancées majeures en faveur de la biodiversité.
- ★ Vous acceptez cette mesure tout en sachant que votre pays n'atteindra pas l'objectif demandé.
- Vous tentez de vider la mesure de son objectif chiffré et contraignant.
- Vous concédez l'adoption de cette mesure en échange d'une contrepartie sur une autre mesure du texte de négociation.

2/ Un groupe de négociation propose de créer une entité pour réguler les comportements des États.

- ★ Vous soutenez cette proposition, elle permettra d'avancer rapidement dans la préservation de la biodiversité en sanctionnant les pays qui ne respecteraient pas les accords internationaux.
- ▲ Vous préférez une institution consultative qui accompagne les pays dans leur transition, tout en s'appuyant sur les organismes régionaux et nationaux déjà existants.
- Vous êtes absolument contre. Votre pays risquerait de perdre sa souveraineté nationale.
- Vous soutenez l'initiative à condition que cette institution accompagne financièrement la transition qu'engagera votre pays.

3/ Dans votre discours officiel et vos déclarations, vous êtes plutôt :

- Alarmiste : « Notre maison brûle, il faut faire vite ! »
- Accusateur : « Et si on se demandait à cause de qui les abeilles disparaissent ? »
- ▲ Méfiant : « Nous sommes des écologistes dans l'âme, mais pas comme vous ! »
- ★ Inquiet : « Si nous ne faisons rien, ça risque de chauffer les amis ! »

4/ Dans son dernier rapport, l'IPBES déclare que la biodiversité vit sa sixième extinction de masse.

- Vous allez dans le sens du rapport, et rappelez que c'est une situation qui doit mobiliser les États à l'unanimité.
- Votre pays le constate quotidiennement et en subit les conséquences sur son économie, sa société et son environnement.

- ▲ Vous admettez volontiers les résultats de ce rapport, et désignez les grands pays industrialisés comme principaux responsables.

- ★ Vous disposez d'une multitude de rapports qui démontrent que la biodiversité n'est pas en danger et que l'extinction de certaines espèces constitue un fait normal aussi vieux que la Terre.

5/ Dans votre stratégie de négociation :

- Vous préférez réunir tout le monde et négocier jusqu'à obtenir une adhésion unanime.
- ▲ Vous exprimez vos revendications en séance plénière pour créer le maximum d'impact sur les consciences.
- ★ Vous êtes plutôt en retrait des négociations, et penchez du côté qui vous arrange le plus.
- Vous jouez la carte des négociations en petit comité pour rallier les groupes de négociation à votre cause.

6/ Une des avancées majeures de la COP15 serait de reconnaître la biodiversité comme patrimoine universel de l'humanité.

- Vous n'êtes pas contre l'idée d'inscrire la biodiversité comme patrimoine universel de l'humanité, tant que cela n'affecte pas votre développement économique.
- Selon vous, il faudrait différencier la biodiversité relevant de l'autorité de votre pays de la biodiversité dans les zones internationales.
- ▲ Vous considérez que c'est effectivement un pas important pour orienter les actions de tous les pays vers un but commun.
- ★ Vous êtes un soutien de la première heure de cette résolution. Sans ce principe fondamental, la biodiversité sera toujours considérée comme une simple ressource à exploiter.

7/ Pour vous, une COP15 sur la biodiversité réussie, c'est :

- Donner aux pays des moyens (financiers et techniques) suffisants pour assurer la transition vers une économie plus respectueuse de la biodiversité.
- ▲ Se limiter à un accord qui ne perturbe pas l'ordre juridique international, et qui complète les instruments déjà en place.
- ★ Aller pas à pas et avancer de manière transparente. Fixer des objectifs ambitieux mais inatteignables serait en effet contre-productif et source de défiance.
- Conclure un accord sans précédent, qui crée une véritable rupture et qui contraint les États à respecter des objectifs concrets et quantifiés.

SCORES. QUEL NÉGOCIATEUR ES-TU ?

Les questions	Groupe 1 : « Avançons vite et concrètement »	Groupe 2 : « Avançons lentement mais sûrement »	Groupe 3 : « Statu quo : je veux mon indépendance, ma souveraineté »	Groupe 4 : « Avancez sans moi, j'ai du retard économique à rattraper »
1	▲	■	●	★
2	★	▲	■	●
3	●	★	▲	■
4	■	●	★	▲
5	▲	■	●	★
6	★	▲	■	●
7	●	★	▲	■
Total				

JEU DE L'ENVELOPPE

| Énoncé de l'enveloppe thématique 1 : Protéger les espèces et les espaces

Dans cette thématique, vous devez proposer un projet qui permettrait de protéger la biodiversité dans votre établissement.

- Quels espaces choisissez-vous de protéger au sein de votre établissement ?
- Quelles espèces animales ou végétales voulez-vous préserver ?
- Comment vous organisez-vous ensemble pour prendre soin de ces espaces et de ces espèces ?
- Comment saurez-vous que votre projet est réussi ?

Voici quelques exemples de projets pour vous inspirer : augmenter les zones protégées de l'établissement, réintroduire la biodiversité dans les espaces scolaires, favoriser l'accueil d'espèces animales dans l'établissement (nichoirs pour oiseaux)...

| Énoncé de l'enveloppe thématique 2 : Utiliser de manière durable les ressources naturelles

Dans cette thématique, vous devez proposer un projet qui permettrait de mieux respecter la biodiversité au quotidien dans votre établissement.

Voici quelques questions à vous poser :

- Dans l'établissement, quelles sont les activités humaines et les produits polluants ?
- Comment ces activités humaines pourraient-elles moins polluer et détruire la biodiversité ?
- Comment vérifier que les efforts seront réalisés ?

Voici quelques exemples de projets pour vous inspirer : favoriser une alimentation variée et locale pour la cantine, aménager un potager scolaire, identifier et réduire les sources de pollution, favoriser le recyclage des déchets scolaires...

| Énoncé de l'enveloppe thématique 3 : Utiliser et protéger de manière juste et équitable la biodiversité

Dans cette thématique, vous devez proposer un projet qui permettrait de diffuser les connaissances sur la biodiversité, et/ou d'impliquer plus les élèves dans la protection de la biodiversité.

Voici quelques questions à vous poser :

- Quels élèves et quelles classes au sein de votre établissement ou d'autres établissements souhaitez-vous sensibiliser ? Pourquoi ?
- Comment favoriser la diffusion des connaissances sur la biodiversité dans votre établissement ?

Voici quelques exemples de projets pour vous inspirer : favoriser l'expression des élèves dans certaines décisions prises au niveau de l'établissement scolaire, favoriser le partage de connaissances entre établissements sur la biodiversité...

